

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE
DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Bureau 6C

DIRECTION GENERALE
DES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des budgets locaux
et de l'analyse financière

CD -

Le Ministre de l'économie, des finances
et de l'industrie

Le Ministre de l'intérieur

à

Mesdames et Messieurs les préfets

Mesdames et Messieurs les trésoriers-payeurs-généraux

CIRCULAIRE N^o NOR

OBJET : Présentation des tables de transposition dans le cadre de l'expérimentation de
l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements au 1^{er} janvier 2001.

Modalités de reprise de la balance de sortie 2000 à la balance d'entrée 2001.

L'instruction budgétaire et comptable M52 provisoire sera expérimentée à compter du
1^{er} janvier 2001.

La présente circulaire a pour objet de mettre à la disposition des expérimentateurs, à titre
d'information, différentes tables de transposition permettant de passer de la nomenclature
M51 à la nomenclature par nature et à la nomenclature fonctionnelle M52.

Par ailleurs, elle précise les modalités de reprise de la balance de sortie M51 au
31 décembre 2000 en balance d'entrée M52 au 1^{er} janvier 2001.

Cette reprise doit, le cas échéant, être précédée d'opérations d'apurement.

Par ailleurs, les modalités de cette reprise peuvent s'accompagner de corrections des résultats budgétaires.

Ainsi, vous trouverez ci-après :

- la table de transposition « nature - flux » : page 6 ;
- la table de transposition « fonctionnelle » : page 30 ;
- la table de transposition du bilan comptable : page 44 ;
- 4 états justifiant les opérations de reprise du bilan et devant être joints au compte de gestion 2001 : page 74 ;
- 3 annexes reprenant des opérations particulières (subventions en annuités, location-acquisition, location-vente, crédit-bail) : page 81.

Le directeur général
de la comptabilité publique

Le directeur général
des collectivités locales

Jean BASSERES

Didier LALLEMENT

D) Modalités de reprise de la balance d'entrée 2001

Les comptes M51 apparaissant à la balance de sortie 2000 sont convertis dans la nouvelle nomenclature à l'aide de la table de transposition précitée.

Ces comptes sont récapitulés sur un état de transposition selon le modèle ci-après (état n° 2). Cet état, dressé par le comptable en liaison avec l'ordonnateur, est visé par ce dernier pour être produit à l'appui du compte de gestion de l'exercice 2001.

Les soldes de certaines subdivisions sont repris selon les dispositions décrites dans la colonne « observations » de la table de transposition susvisée.

Ces dispositions concernent l'apurement de certains comptes avant la clôture de l'exercice 2000 ou encore la régularisation de situations anormales.

A - L'apurement des frais extraordinaires

La réintégration des amortissements est effectuée lors de la reprise en balance d'entrée 2001.

Un état conforme au modèle ci-après (état n° 1) est adressé par le comptable à l'ordonnateur qui le vise pour être produit à l'appui du compte de gestion de l'exercice 2001 en justification de ces opérations.

Cet état sert, en outre, d'état intermédiaire pour l'élaboration du tableau de transposition cité ci-dessus.

B - L'apurement des créances et des dettes d'ordre relatives aux subventions à recevoir ou reçues et aux subventions versées ou à verser, par annuités, ainsi que des avances et des dettes d'ordre à la suite de contrat de location-vente et de contrat de location-acquisition

Cet apurement est effectué avant la clôture de l'exercice 2000 au moyen d'opérations d'ordre non budgétaires conformément aux schémas d'écritures figurant en annexe. Les soldes des comptes de bilan apparaissant à l'issue de ces opérations sont repris en balance d'entrée 2001.

C - Régularisation de situations anormales

La stricte application de la transposition des comptes de la nomenclature M51 en nomenclature M52 peut conduire à des situations anormales, soit parce que cette situation existait avant le 31/12/2000, soit parce que l'apurement de certains comptes M51 par transposition à un seul compte M52 excède les possibilités de ce compte.

Deux cas de figures peuvent se présenter :

- La transposition fait apparaître le compte 1021 « Dotation » avec un solde débiteur

Il convient dans ce cas de transférer la part qui ne peut être absorbée par le compte 1021 au(x) compte(s) suivant(s), dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- compte 10222 « F.C.T.V.A. » ;

- compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
dans la limite du solde créditeur de ces comptes

- compte 191 « Différences sur réalisations d'immobilisations – réalisations antérieures au 01/01/2001 » pour l'apurement de l'éventuel solde débiteur.

- La transposition fait apparaître le compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » avec un solde débiteur

La même démarche est adoptée.

Le solde ne pouvant être apuré par transfert au compte 1068 est prélevé, dans l'ordre, sur les comptes suivants :

- compte 10222 « F.C.T.V.A. » ;
- compte 1021 « Dotation » ;
dans la limite du solde créditeur de ces comptes
- compte 191 « Différences sur réalisations – réalisations antérieures au 01/01/2001 », s'il existe un solde débiteur résiduel à apurer.

Les mouvements entre comptes effectués au titre de la régularisation de situations anormales sont récapitulés sur un état intermédiaire joint à l'appui de l'état n° 2 ci-dessous.

II) Correction du résultat de la section d'investissement et du résultat de la section de fonctionnement reportés au budget de 2001

A compter du 1^{er} janvier 2001 certaines opérations qui n'avaient jusqu'alors aucune incidence sur le budget font l'objet d'une budgétisation.

Il s'agit des dépôts et cautionnements reçus et des emprunts et prêts à moins d'un an.

Ces opérations affectent désormais en M52, en recettes ou en dépenses, la section d'investissement.

Il conviendra donc de corriger le résultat de la section d'investissement constaté au 31/12/2000 du montant du solde créditeur des comptes concernés.

A l'inverse, les comptes de stocks destinés à la consommation ne sont plus budgétisés à compter du 1^{er} janvier 2001 dans la comptabilité M52.

Il conviendra donc de corriger le résultat de la section d'investissement constaté au 31/12/2000 du montant du solde débiteur des comptes 32 et 37.

Par ailleurs, la suppression de certains comptes ou la modification de certains dispositifs de comptabilisation ont également une incidence sur la section de fonctionnement du budget.

Ainsi en est-il :

- de l'ancien compte 152 « Provisions pour travaux d'équipement » : le solde de ce compte supprimé en M52, est repris (sous réserve de la partie éventuellement reprise au compte 1572 « Provisions pour grosses réparations ») au compte 110 « Report à nouveau - solde créditeur » (cf. table de transposition des comptes) ;
- de l'ancien compte 130 « Subventions d'équipement versées ou à verser » : l'apurement des dettes d'ordre relatives aux subventions en annuités peut conduire à la constatation d'un solde créditeur au compte 130, également repris au compte 110 dans la comptabilité M52 (Cf observations de la table de passage des comptes par nature M51 aux comptes par nature M52 « bilan »).

En conséquence, il convient, pour assurer la neutralité financière des opérations en cours, de procéder aux corrections suivantes :

A - Pour ce qui concerne la section d'investissement : (état n° 3)

- *Majorer le résultat reporté au budget de l'exercice 2001 (BP ou DM)*

- du solde créditeur au 31 décembre 2000 des comptes enregistrant jusqu'à cette date des opérations non budgétaires et qui se trouvent incorporés au budget à partir du 1/1/2001;
- du solde débiteur, au 31 décembre 2000, des comptes enregistrant jusqu'à cette date, des opérations budgétaires et qui se trouvent débudgétisées à compter du 1/1/2001.

- *Minorer ce résultat*

- du solde débiteur, au 31 décembre 2000, des opérations enregistrant jusqu'à cette date des opérations non budgétaires et qui se trouvent incorporées au budget à partir du 1/1/2001 ;
- du solde créditeur, au 31 décembre 2000, des comptes enregistrant jusqu'à cette date des opérations budgétaires et qui a fait l'objet, au 1/1/2001, d'une reprise au compte 110 «Report à nouveau (solde créditeur) ».

B - Pour ce qui concerne la section de fonctionnement : (état n° 4)

- majorer le résultat reporté au budget de l'exercice 2001 (BP ou DM), du solde créditeur des comptes dont le solde est repris au 1er janvier 2001 au compte 110 «Report à nouveau (solde créditeur) ».

Les modifications du résultat de la section d'investissement et du résultat de la section de fonctionnement reportés au budget de l'exercice 2001 doivent être récapitulées sur les états n° 3 et 4 dont le modèle figure ci-après.

Ces états sont adressés par le comptable à l'ordonnateur qui les vise.

Ils sont produits à l'appui du compte de gestion de l'exercice 2001.

TABLE DE TRANSPOSITION NOMENCLATURE NATURE - FLUX

M51	M52
------------	------------

1 CAPITAUX PERMANENTS

10	DOTATION
105	Fonds de dotation
1050	Dotation de base
1051	Subventions d'équipement de l'Etat
1052	Subventions d'équipement de régions
1053	Subventions d'équipement de départements
1054	Subventions d'équipement de groupements de collectivités
1055	Subventions d'équipement de communes
1057	Subventions d'équipement de la CEE
1059	Autres subventions d'équipement
10591	Subventions de particuliers
10592	Subventions d'entreprises privées
10593	Subventions d'organismes sociaux
10599	Autres subventions
106	Dons et legs en capital
107	Valeurs des biens affectés
108	Provisions intégrées à la dotation

	1021 Dotation 1311 Subventions d'équipement transférables ou non 1321 1381 Autres subventions non transférables - État et EPN 1312 1322 - Régions 1382 1313 1323 - Départements 1383 1314 1324 - Communes et structures intercommunales 1384 1315 1325 - Autres groupements de collectivités 1385 1314 1324 - Communes et structures intercommunales 1384 1317 1327 - Fonds européens 1387 1316 1326 - Autres établissements publics locaux 1386 1318 1328 - Autres 1388 subdivisions supprimées
	1025 Dons et legs en capital 1318 Autres subventions d'équipement transférables 181 Compte de liaison (uniquement dans le budget annexe) 229 Droits de l'affectant compte supprimé

11	RESERVES		
115	Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés
116	Différences sur réalisation de biens meubles et immeubles	19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS
1161	<i>Différences sur réalisation d'immobilisations corporelles</i>		subdivisions supprimées
1162	<i>Différences sur réalisation d'immobilisations incorporelles</i>		
1163	<i>Différences d'inventaire</i>		
118	Réserve spéciale de réévaluation		compte supprimé

12	REPORT A NOUVEAU (résultats non affectés)	11	REPORT A NOUVEAU (110 ou 119)
		12	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou déficitaire)

13	FRAIS EXTRAORDINAIRES		
130	Subventions d'équipement versées ou à verser	6571 6572 6575 6741 6742 6744	Subventions d'équipement : - organismes publics - personnes privées Fonds de concours aux organismes publics Subventions d'équipement en nature Subventions exceptionnelles d'équipement aux SPIC départementaux Subventions d'équipement exceptionnelles aux personnes de droit privé Il est rappelé que compte tenu de la nouvelle comptabilisation des subventions d'équipement, le versement décrit ci-dessus dans le compte annexe s'accompagne des écritures d'étalement de charges au compte annexe et de financement par le budget principal (Débit 4814 et 4815 / Crédit 791 et 797, Crédit 188 dans le compte annexe et Débit 188 dans le budget principal)
131	Frais et primes d'émission ou de remboursement des emprunts	169 627	Primes de remboursement des obligations Frais bancaires (frais d'émission qui peuvent être étalés / compte 4816)
132	Frais d'études ou de recherches	203.	Frais d'études, de recherche et de développement
133	Participations versées aux établissements scolaires pour leurs dépenses d'équipement, (art-15-9-I de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée) non soumis à amortissement	236 6576	Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations départementales (lorsque le département reste propriétaire des biens) Subventions aux établissements scolaires pour leurs dépenses d'équipement (lorsque l'établissement reste propriétaire des biens)
134	Frais d'aliénation		compte supprimé
135	Travaux de modernisation, d'amélioration et d'entretien couverts par l'emprunt		compte supprimé
138	Amortissements des frais extraordinaires		
1380	<i>Amortissements des subventions d'équipement</i>	4814 4815	Fonds de concours et subventions d'équipement aux organismes publics Subventions pour équipement de tiers privés
1381	<i>Amortissement des frais et primes d'émission ou de remboursement d'emprunts</i>	4816 169	Frais d'émission des emprunts (si étalement frais) Primes de remboursement des obligations
1382	<i>Amortissement des frais d'études et de recherches</i>	2803.	Amortissement des frais d'études, de recherche et de développement
1384	<i>Amortissement des frais d'aliénation</i>		compte supprimé
1385	<i>Amortissement des travaux</i>		compte supprimé

14	PARTICIPATION A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT		
140	Participations à des travaux d'équipement départementaux	131	Subventions d'équipement transférables
1401	Participations reçues de l'Etat	1311	- Etat et établissements nationaux
1402	Participations reçues de régions	1312	- Régions
1403	Participations reçues de départements	1313	- Départements
1404	Participations reçues de groupements de collectivités	1315	- Autres groupements de collectivités
1405	Participations reçues de communes	1314	- Communes et structures intercommunales
1406	Participations reçues de particuliers	1318	- Autres
1407	Participations reprises à la section de fonctionnement	1391.	- Subventions d'équipement transférées au compte de résultat
141	Participation à des travaux non départementaux	4542. 4552. 4582.	Travaux effectués d'office pr compte de tiers Opérations d'investissement sur étb. d'enseign. Opérations d'investissement sous mandat - Recettes
1410	Participations de tiers à des travaux faits pour leur compte		subdivisions supprimées
1411	Participations de tiers à des travaux non faits pour leur compte		
142	Recettes liées à des travaux d'équipement		
1420	Recettes au titre du plafond légal de densité	10224	Versements pour dépassement du plafond légal de densité (P.L.D.)
1421	FCTVA	10222	FCTVA
1429	Balance de sortie globalisée		compte supprimé
143	Dotations globales d'équipement		
1431	Dotations globales d'équipement, part départementale	10221	DGE (1ère part)
1432	Dotations globales d'équipement, équipement rural	1331 1341	DGE part rurale (transférable ou non)
144	Dotations à l'équipement des collèges	1332	Dotations départementales d'équipement des collèges

15	PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		
151	Provisions pour risques financiers	1515 1517 1518 1588	Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunt Autres provisions pour risques Autres provisions pour risques et charges
152	Provisions pour travaux d'équipement		compte supprimé
155	Provisions pour litiges	1511	Provisions pour litiges et contentieux
156	Provisions pour travaux de gros entretien	1572	Provisions pour grosses réparations

16	EMPRUNTS ET DETTES A LONG OU MOYEN TERME		
161	CDC Prêts directs	16411	Emprunts en euros
162	Crédit local de France	16412	en unité monétaire franc
163	CDC Prêts Minjoz	16413	en autres unités monétaires de la zone euro
164	Crédit Foncier	1643	en devises
165	Organismes divers	1644	assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie
1650	Caisse nationale de crédit agricole		
1651	Caisses régionales		
166	Emprunts divers		
1660	Emission dans le public		

16600	Capital	163	Emprunts obligataires
16601	Primes de remboursement	169	Primes de remboursement des obligations
1661	<i>Banques et établissements assimilés</i>	164...	Emprunts auprès des établissements de crédit
1662	<i>Caisse d'Épargne</i>		
1663	<i>Crédit National</i>		
1664	<i>Particuliers et entreprises non financières</i>	1681	Autres emprunts
1665	<i>Caisses de Crédit Mutuel</i>	164.	Emprunts auprès des établissements de crédit
1669	<i>Autres prêteurs</i>	167. 168.	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières Autres emprunts
167	Emprunts auprès d'organismes d'assurance	16811	Organismes d'assurances
168	Prêts du Trésor		
1680	<i>Avances consolidées</i>	1671	Avances consolidées du Trésor
1681	<i>Fonds de développement économique et social</i>	1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor
1682	<i>FNAFU</i>	1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor
1683	<i>Fonds forestiers</i>	1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor
1689	<i>Autres prêts</i>	1678	Autres emprunts et dettes
169	Prêts et avances à d'autres collectivités locales	1687.	Autres dettes

18	DETTES A LONG OU MOYEN TERME (sans réception de fonds)		
180	Dettes pour subvention d'équipement à verser en annuités	8017	Subventions à verser par annuité (annuités restant à courir)
181	Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	1675 1678	Dettes pour M.E.T.P. Autres emprunts et dettes
182	Dettes pour souscription au capital d'une société d'économie mixte	269	Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés.
183	Dettes pour locations-ventes	1676	Dettes envers locataires - acquéreurs
184	Dettes pour locations - acquisitions	8018	Autres engagements donnés
189	Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	1678 1687	Autres emprunts et dettes Autres dettes

2 VALEURS IMMOBILISEES

21	IMMOBILISATIONS		
210	Terrains		
2100	<i>Terrains de construction</i>	2111 2115	Terrains nus Terrains bâtis
2101	<i>Jardins, espaces verts</i>	2118	Autres terrains
2102	<i>Cimetières</i>		Compte supprimé
2103	<i>Terrains de voirie</i>	2151	Réseaux de voirie
2104	<i>Carrières, mines</i>	2114	Terrains de gisement
2106	<i>Propriétés agricoles</i>	2118	Autres terrains
2108	<i>Amortissement des carrières</i>	2811	Terrains de gisement
2109	<i>Autres terrains</i>	2118	Autres terrains
211	Bois, forêts, plantations		
2111	<i>Bois et forêts</i>	2117	Bois et Forêts
2112	<i>Plantations</i>	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes
2118	<i>Amortissement des plantations</i>	28121	Amortissement - Plantations
212	Bâtiments		
2120	<i>Hôtel départemental</i>	21311	Bâtiments administratifs

2121	Autres bâtiments administratifs	21311	Bâtiments administratifs
2122	Bâtiments scolaires et culturels	21312	Bâtiments scolaires
		21314	Bâtiments culturels et sportifs
2123	Bâtiments d'hygiène et de santé	21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux
2124	Immeubles de rapport	21321	Immeubles de rapport
2125	Autres immeubles	21318	Autres bâtiments publics
		21328	Autres bâtiments privés
2126	Bâtiments de défense civile et d'incendie		compte supprimé
2127	Installation de bâtiments	2135.	Installations générales, agencements, aménagements des constructions
2128	Amortissement des constructions	2813.	Amortissement - Constructions
213	Voies et réseaux		
2130	Voirie terrestre	2151	Réseaux de voirie
2136	Réseaux	2153	Réseaux divers
21360	Réseaux d'adduction d'eau		subdivisions supprimées
21361	Réseaux d'égouts		
21367	Réseaux câblés		
2137	Installation de voirie	2152	Installations de voirie
2138	Amortissement des voies et réseaux	2815.	Amortissement - Installations techniques, matériel et outillage
214	Matériel, outillage et mobilier		
2140	Mobilier et matériel administratif	2184	Matériel de bureau et mobilier
		2183	Matériel informatique
2142	Mobilier et matériel scolaires ou culturels	2184	Matériel de bureau et mobilier
		2183	Matériel informatique
2143	Mobilier et matériel d'hygiène et de santé	2183	Matériel informatique
		2184	Matériel de bureau et mobilier
		2188	Autres
2144	Matériel d'incendie ou de défense civile		compte supprimé
2147	Autre matériel, outillage et mobilier	215...	Installations, matériel et outillage techniques
		218...	Autres immobilisations corporelles
2148	Amortissement du matériel, outillage et mobilier	2815	Installations techniques, matériel et outillage
		2818	Autres immobilisations corporelles
215	Matériel de transport	2182	Matériel de transport
2150	Matériel de transport routier		subdivisions supprimées
2151	Matériel de transport ferroviaire		
2152	Matériel de transport fluvial		
2153	Matériel de transport maritime		
2154	Matériel de transport aérien		
2158	Amortissement du matériel de transport	28182	Amortissement - Matériel de transport
216	Autres immobilisations corporelles	218	Autres immobilisations corporelles
2160		
2168	Amortissement des autres immobilisations corporelles	2818	Amortissement - Autres immobilisations corporelles
2169	Œuvres et objets d'art (non amortissables)	216	Collections et œuvres d'art
218	Immobilisations incorporelles		
2180	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits...
		208	Autres immobilisations corporelles
2188	Amortissement des immobilisations incorporelles	280...	Amortissement des immobilisations incorporelles
219	Biens reçus à disposition (compétences transférées)	217	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition
21902	Terrains scolaires	2171	Terrains
21922	Bâtiments scolaires	217312	Bâtiments scolaires

23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
232	Travaux de bâtiments (à subdiviser par nature de constructions)	2313	Constructions
		2314	Constructions sur sol d'autrui
233	Travaux de voies et réseaux (génie civil) [à subdiviser par nature de constructions]	2315.	Installations, matériel et outillage techniques
235	Autres travaux départementaux	2312	Terrains
		2315	Installations, matériel et outillage
		2316	Restauration des collections et œuvres d'art
		2318	Autres immobilisations corporelles
		232	Immobilisations incorporelles en cours
237	Travaux pour le compte de tiers	4541.	Travaux effectués d'office pour compte de tiers
		4551.	Opérations d'investissement sur étb d'enseignem.
		4581.	Opérations d'investissement sous mandat - Dépenses
239	Travaux sur biens reçus à disposition	2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

24	IMMOBILISATIONS SINISTREES		
241	Plantations	comptes supprimés sinistre total : indemnité =775, sinistre partiel : indemnité = 778	
242	Bâtiments		
243	Voies et réseaux		
244	Matériels, outillage et mobilier		
245	Matériel de transport		
246	Autres immobilisations corporelles		

25	PRETS AVANCES CREANCES A LONG OU MOYEN TERME		
251	Prêts (créances sur tiers par suite de versement de fonds)		
2511	<i>Prêts au personnel pour le logement</i>	2743	Prêts au personnel
2512	<i>Prêts au personnel pour achat de véhicule</i>	2743	Prêts au personnel
2514	<i>Prêts aux groupements de collectivités</i>	2741	Prêts aux collectivités et aux groupements
2515	<i>Prêts aux communes</i>	2741	Prêts aux collectivités et aux groupements
2516	<i>Prêts à des particuliers</i>	2748	Autres prêts
2517	<i>Prêts d'honneur à des étudiants</i>	2744	Prêts d'honneur
2518	<i>Prêts à des organismes publics ou privés</i>	2748	Autres prêts
252	Avances (créances sur tiers à la suite de versements de fonds à un autre tiers)		
2521	<i>Avances en garanties d'emprunt</i>	2761	Créances pour avances en garantie d'emprunts
2525	<i>TVA sur immobilisations à récupérer</i>	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.
253	Créances (créances sur tiers sans versement préalable de fonds)		
2531	<i>Créances sur l'Etat</i>	27631	Créances sur des collectivités publiques - Etat et établissements nationaux
2532	<i>Créances sur les régions</i>	27632	- Régions
2533	<i>Créances sur les départements</i>	27633	- Départements
2534	<i>Créances sur les groupements des collectivités</i>	27635	- Autres groupements de collectivités
2535	<i>Créances sur les communes</i>	27634	- Communes et structures intercommunales
2536	<i>Créances pour locations-ventes</i>	8028	Autres engagements reçus
2537	<i>Créances pour locations-acquisitions</i>	2766	Créances pour locations-acquisitions
2539	<i>Autres créances</i>	27638	- Autres établissements publics
		2764	Créances sur des particuliers

254	Avances à des tiers pour opérations d'investissement départemental	237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles ou corporelles
2541	Avances à l'Etat	238	subdivisions supprimées
2542	Avances aux régions		
2543	Avances aux départements		
2544	Avances aux groupements de collectivités		
2545	Avances aux communes		
2548	Avances à des SEM		
2549	Avances à d'autres tiers		

26	TITRES ET VALEURS		
261	Titres cotés	271	Titres immobilisés (droits de propriété)
262	Titres non cotés	272	Titres immobilisés (droits de créance)
263	Rentes sur particuliers	2764	Créances sur des particuliers
264	Participations dans les associations, syndicats et organismes publics	6561	Contributions aux organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)
267	Participations aux sociétés d'économie mixte	261	Titres de participation
268	Autres valeurs	271	Titres immobilisés (droits de propriété)
269	Titres déposés en nantissement	272	Titres immobilisés (droits de créance)

27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	275	Dépôts et cautionnements versés
-----------	--	------------	---------------------------------

28	AFFECTATIONS	181	Compte de liaison : affectation à ... (budget annexe - régie non personnalisée)
		24.	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition

29	DEPENSES IMPREVUES	compte supprimé (ligne budgétaire)	
-----------	---------------------------	---	--

3 COMPTES DE STOCKS

32	DENREES ET FOURNITURES		
320	Produits pharmaceutiques et d'hygiène	326	Produits pharmaceutiques
321	Alimentation		compte supprimé
322	Habillement	3216	Habillement et vêtements de travail
323	Carburants	3211	Combustibles et carburants
324	Combustibles	3211	Combustibles et carburants
325	Produits d'entretien ménager	3212	Produits d'entretien
326	Fournitures de voirie	323	Fournitures de voirie
327	Fournitures scolaires	3217	Fournitures scolaires
328	Fournitures de bureau	3224	Fournitures administratives
329	Autres fournitures	3228	Autres fournitures consommables
		328	Autres achats stockés et autres approvisionnements

4 COMPTES DE TIERS

40	CREANCIERS ORDINAIRES		
400	Fournisseurs et entrepreneurs		
4000	Fournisseurs et entrepreneurs, exercice courant	4011	Fournisseurs - Exercice courant
		4041	Fournisseurs d'immobilisations - Exercice courant

4001	Fournisseurs et entrepreneurs, exercice précédent	4012	Fournisseurs - Exercice précédent
		4042	Fournisseurs d'immobilisations - Exercice précédent
401	DDE fournisseurs		
4010	DDE fournisseurs	4011	Fournisseurs - Exercice courant
4018	DDE fournisseurs débiteurs	4019	Fournisseurs débiteurs
402	Autres créanciers	46711	Créditeurs divers - Exercice courant
403	Bénéficiaires de l'aide sociale	402.	Bénéficiaires de l'aide sociale
406	Recouvrement sur ordres de versements (recettes en atténuations de dépenses budgétaires)	46721	Débiteurs divers - Exercice courant
407	Oppositions retenues de garantie	4017	Fournisseurs ou Fournisseurs d'immobilisations - Retenues de garantie et oppositions
		4047	
408	Avances versées		
4081	Avances aux établissements hospitaliers		compte supprimé (Loi CMU)
4083	Avances aux établissements sociaux et médico-sociaux	4093	Avances aux établissements sociaux et médicaux-sociaux

41	DEBITEURS ORDINAIRES		
410	Administrés		
4100	Administrés exercice courant	4111	Redevables - exercice courant
4101	Administrés exercice précédent	4112	Redevables - exercice précédent
411	DDE clients	4111	Redevables - exercice courant
413	Locataires acquéreurs et locataires	414	Locataires - acquéreurs et locataires
414	Autres débiteurs	46721	Débiteurs divers - Exercice courant
415	Frais de poursuite (autorisé pour les seules collectivités mécanisées)	4781	Frais de poursuites rattachés
419	Déficits et débets	429	Déficits et débets des comptables et des régisseurs

42	PERSONNEL		
420	Sommes dues par le personnel		
4200	Sommes dues par le personnel exercice courant	46721	Débiteurs divers - Exercice courant
4201	Sommes dues par le personnel exercice antérieur	46722	Débiteurs divers - Exercice précédent
422	Vacations diverses	4643	Vacations encaissées à reverser
425	Rémunérations dues au personnel		
4250	Rémunérations dues au personnel exercice courant	4211	Personnel - Rémunérations dues - exercice courant
4251	Rémunérations dues au personnel exercice précédent	4212	Personnel - Rémunérations dues - exercice précédent
427	Oppositions	427	Personnel - Oppositions

43	ETAT		
431	Retenues à la source sur indemnités de fonction des élus locaux	442	État - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers
432	Opérations avec l'Etat relatives à l'aide sociale (à subdiviser par année et par catégorie)		compte supprimé
434	Opérations avec le parc départemental de l'équipement		compte supprimé

447	Impôts dus par la région - Droits et taxes à verser aux régies financières ou au Trésor		Autres impôts, taxes et versements assimilés subdivisions supprimées
4351	<i>Droits et taxes à verser à la recette des impôts</i>		
4352	<i>Droits et taxes à verser à l'enregistrement</i>		
43521	Retenue à la source sur intérêts et produits des obligations et titres négociables		
43522	Prélèvement libératoire		
4353	<i>Droits et taxes à verser au Trésor</i>		
43531	Taxe sur les salaires		
4354	<i>TVA déductible</i>	4456	Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles
43540	Sur immobilisations	44562	TVA sur immobilisations
43541	Sur autres biens et services	44566	TVA sur autres biens et services
43542	En instance de remboursement	4458	Taxes sur le chiffres d'affaires à régulariser ou en attente
4355	<i>TVA collectée</i>	44571	TVA collectée
4356	<i>TVA à décaisser</i>	44551	TVA à décaisser
4359	<i>TVA à régulariser</i>	4458	Taxes sur le chiffres d'affaires à régulariser ou en attente
439	Autres opérations avec l'Etat		
4391	<i>Opérations particulières avec l'Etat</i>	4431	Opérations particulières avec l'Etat
4395	<i>Prestations aux établissements ou classes d'enseignement privé hors contrat</i>		compte supprimé

44	AUTRES COLLECTIVITES OU ETABLISSEMENTS PUBLICS		
442	Régions	4432	Régions
443	Départements	4433	Départements
444	Groupements de collectivités (à détailler)	4435	Autres groupements de collectivités
445	Communes	4434	Communes et structures intercommunales
448	Régies dotées de la personnalité morale	4438	Autres établissements publics
449	Autres établissements (à détailler)		
4491	<i>Associations d'entraide des pupilles et anciens pupilles</i>	4438	Opérations particulières avec - Autres établissements publics
4493	<i>Coordination du service d'aide aux familles en difficulté</i>	4438	Opérations particulières avec - Autres établissements publics
4494	<i>Opérations pour le compte de la communauté européenne</i>	444	Opérations pour le compte de la communauté européenne

45	SERVICES A COMPTABILITE DISTINCTE		
450	Cotisations particulières		
4503	<i>Frais de contrôle et d'analyse des eaux</i>		compte supprimé
451	Services à comptabilité distincte (à subdiviser)	451.	Compte de rattachement avec ...
452	Fonds gérés par le Conseil général	453	Fonds gérés par le Conseil général
4521	<i>Fonds départemental de la voirie</i>		compte supprimé
4522	<i>Fonds scolaires</i>		compte supprimé
4524	<i>Caisse départementale d'avances pour l'aménagement des lotissements défectueux</i>	4354	Caisse départementale d'avances pour l'aménagement des lotissements défectueux
4525	<i>Fonds commun départemental de la redevance des mines sur le pétrole</i>	4535	Fonds commun départemental de la redevance des mines sur le pétrole

4527	Fonds contractuels à répartir par le Conseil général	4356	Fonds contractuels à répartir par le Conseil général
4528	Fonds départemental des prêts aux communes		compte supprimé
4529	Fonds départemental de remembrement rural	4357	Fonds départemental de remembrement rural
453	Internat départemental	451.	Compte de rattachement avec (à subdiviser par BA)
455	Deniers des pupilles	452	Deniers des pupilles
456	Centre de transfusion sanguine		compte supprimé
457	Opérations des services dotés de la seule autonomie financière et comptable (à subdiviser)	451.	Compte de rattachement avec (à subdiviser par BA) (s'il s'agit d'une régie dotée de l'autonomie financière, il n'y a pas de compte de rattachement)
458	Service social du département	4533	Service social du département (compte à créer)
459	Autres services à comptabilité distincte (à subdiviser)	451	Compte de rattachement avec (à subdiviser par BA)

46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS		
460	Prêteurs	463	Emprunts souscrits dans le public gérés par la collectivité
4600	<i>Souscriptions de l'emprunt A</i>	4631	Souscriptions reçues
4601	<i>Intérêts à payer</i>	4632	Intérêts à payer
4602	<i>Titres amortis ou capital à rembourser</i>	4633	Titres amortis ou capital à rembourser
461	Dons et legs en instance	461	Dons et legs en instance
462	Dépôts et cautionnement reçus	165	Dépôts et cautionnement reçus
4620	<i>Dépôts de garantie et cautionnements pour adjudications et marchés</i>		subdivisions supprimées
4625	<i>Retenues pour coupons absents</i>		
4626	<i>Dépôts en garantie des formalités de publication des titres perdus</i>		
4629	<i>Autres dépôts et cautionnements reçus</i>		
463	Sécurité sociale et organismes sociaux		
4631	<i>Sécurité sociale</i>	4311	Cotisations de sécurité sociale
4632	<i>CNRACL</i>	4371	CNRACL
4633	<i>Organismes de recouvrement du versement de transport</i>	4318	Autres versements
4634	<i>Centre National de la Fonction Publique Territoriale</i>	4378	Autres organismes sociaux
4635	<i>Centres de gestion</i>	4378	Autres organismes sociaux
4636	<i>Contribution sociale généralisée</i>	4312	Contribution sociale généralisée
4637	<i>Contribution pour le RDS</i>	4313	Contribution pour le RDS
464	Caisses mutualistes de retraites complémentaires ou de secours (à subdiviser)		
4644	<i>IRCANTEC</i>	4372	IRCANTEC
4649	<i>Autres caisses</i>	4378	Autres
465	Excédents de versement	466	Excédents de versement
466	Restes à payer sur règlements par virement par chèque sur le Trésor et par mandat-carte	4712	Virements réimputés
467	Créanciers divers (restes à payer) (à subdiviser par exercice)	4671	Autres comptes créditeurs
468	Débiteurs divers (restes à recouvrer) (à subdiviser par exercice)	4672	Autres comptes débiteurs

47	PRODUITS PERCUS OU COMPTABILISES D'AVANCE		
475	Recettes à imputer aux gestions suivantes	487	Produits constatés d'avance
476	Recettes affectées à employer		comptes supprimés
<i>4761</i>	<i>Allocation scolaire</i>		
<i>4769</i>	<i>Autres recettes à employer</i>		

49	COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		
490	Recettes à classer ou à régulariser	471	Recettes à classer ou à régulariser
492	Paiements à imputer	472	Dépenses à classer ou à régulariser
<i>4920</i>	<i>Paiements à régulariser</i>	4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable
<i>4921</i>	<i>Avances pour achats de rentes</i>	47218	- Autres dépenses
<i>4922</i>	<i>Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)</i>	4722	Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)
<i>4923</i>	<i>Frais d'assiette et de perception des taxes recouvrés par les administrations financières</i>	4728	Autres dépenses à régulariser
<i>4925</i>	<i>Allocations d'aide sociale</i>	4725	Allocations et secours
<i>4929</i>	<i>Autres paiements à imputer</i>	4728	Autres dépenses à régulariser
495	Mandats rejetés	474	Mandats émis (RCT)
496	Titres de recettes rejetés	475	Titres émis (RCT)
497	P 503 en cours (recettes perçues avant émission de titres)	4713	Recettes perçues avant émission de titres

5 COMPTES FINANCIERS

50	EMPRUNTS A COURT TERME		
503	Avances du département (Ebtb dépt)	5193	Autres crédits de trésorerie
507	Avances du Fonds national d'aménagement foncier		compte supprimé
508	Avances du Trésor	5191	Avances du Trésor
509	Avances diverses	5192	Avances de trésorerie

51	PRETS ET AVANCES A COURT TERME		
511	Avances en garantie d'emprunt	465	Avances en garantie d'emprunt
517	Avances aux établissements publics locaux et à certains organismes	551	Avances aux établissements publics locaux et à certains organismes
<i>5170</i>	<i>Avances aux hôpitaux</i>		compte supprimé
<i>5171</i>	<i>Avances aux organismes d'assurance-maladie</i>		compte supprimé

52	EFFETS A PAYER		
521	Lettres de change - relevé (LCR)	403	Fournisseurs - LCR
		405	Fournisseurs d'immobilisations - LCR
523	Ordres de paiement	513	Ordres de paiement

53	EFFETS A RECEVOIR		
530	Billets à ordre des coupes de bois	415	Traites de coupes de bois
539	Autres effets	5113	Chèques-vacances et assimilés
		5118	Autres valeurs à l'encaissement

54	CHEQUES		
542	Chèques impayés	5117	Chèques impayés

55	TITRES DE PLACEMENT ET BONS A COURT TERME		
551	Titres de la CAREC		compte supprimé
555	Bons du Trésor	507	Bons du Trésor
556	Bons UNESCO	508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées

56	DISPONIBILITES AU TRESOR		
561	Livrets d'épargne des enfants assimilés aux pupilles d'État	517	Livrets d'épargne des pupilles du département
565	Compte au CLF		compte supprimé
568	Compte au Trésor	515	Compte au Trésor
569	Crédits de trésorerie	5193	Autres crédits de trésorerie
5691	Crédit local de France CAECL SA		subdivisions supprimées
5692	Autres établissements de crédit		

58	DISPONIBILITES CHEZ LES REGISSEURS		
580	Avances aux régisseurs (à subdiviser par régisseur)	5411	Régisseurs d'avances (avances)
583	Avances pour fonds de caisse aux régisseurs	5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)
585	Administrateurs de legs	5413	Administrateurs de legs
589	Régisseurs des dépôts d'enfants	5414	Régisseurs des dépôts des enfants

59	VIREMENTS INTERNES	58	VIREMENTS INTERNES
----	---------------------------	----	---------------------------

6 CHARGES PAR NATURE

60	DENREES ET FOURNITURES CONSOMMEES		
600	Produits pharmaceutiques et d'hygiène et appareillages	6026 6066 6475	Produits pharmaceutiques stockés ou non Médecine du travail, pharmacie
6001	Médicaments	60261 60661	Médicaments
6002	Sérums et vaccins	60262 60662	Vaccins et sérums
6009	Autres produits pharmaceutiques et d'hygiène et appareillages	60268 60668	Autres produits pharmaceutiques
601	Alimentation	60623	Alimentation
602	Habillement	60216 60636	Vêtements de travail stockés ou non
603	Carburants	60211 60622	Combustibles et carburants stockés Carburants non stockés
6030	Carburants ordinaires		comptes supprimés
6031	Supercarburants		
6032	Gasoil		
6033	G.P.L. - Gaz de pétrole liquéfié		
6034	Huiles, lubrifiants et graisses		

604	Combustibles	60211	Combustibles stockés ou non
		60621	
		60613	Chauffage urbain
605	Produits d'entretien ménager	60212	Produits d'entretien (stockés)
		60631	Fournitures d'entretien
606	Fournitures de voirie	6023	Fournitures de voirie stockées ou non
		60633	
607	Fournitures scolaires	60217	Fournitures scolaires stockées ou non
		6067	
608	Fournitures de bureau	60214	Fournitures administratives stockées ou non
		6064	
609	Autres fournitures	60218	Autres fournitures stockées ou non
		6028	
		60618	
		60628	
		6068	

61	FRAIS DE PERSONNEL		
610	Rémunération du personnel permanent titulaire	6411	Personnel titulaire
		(6555)	(Contributions au CNFPT pour personnel privé d'emploi)
<i>6101</i>	<i>Rémunération principale (traitement plus complément provisoire)</i>	64111	Rémunération principale
<i>6102</i>	<i>Indemnité de résidence</i>	64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence
<i>6104</i>	<i>Complément de rémunération (minimum garanti)</i>	64118	Autres indemnités
<i>6105</i>	<i>Supplément familial</i>	64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence
<i>6108</i>	<i>Indemnités diverses imposables</i>	64118	Autres indemnités
<i>6109</i>	<i>Indemnités diverses non imposables</i>	64118	Autres indemnités
611	Rémunération du personnel non titulaire (mêmes subdivisions que pour le compte 610)	6413	Personnel non-titulaire
612	Allocations de chômage	6473	Allocations de chômage
<i>6121</i>	<i>Allocations de chômage versées directement</i>	subdivisions supprimées	
<i>6122</i>	<i>Allocations de chômage versées aux ASSEDIC</i>		
613	Emplois d'insertion		
<i>6131</i>	<i>Rémunérations des apprentis</i>	6417	Rémunérations des apprentis
<i>6132</i>	<i>Emplois jeunes</i>	64161	Emplois jeunes
<i>6139</i>	<i>Autres</i>	64168	Autres emplois aidés
614	Cotisations pour la formation et la gestion du personnel		
<i>6141</i>	<i>Cotisations au Centre national de la fonction publique territoriale</i>	6336	Cotisations au CNFPT et aux CDG
<i>6147</i>	<i>Cotisations aux centres de gestion</i>	6336	Cotisations au CNFPT et aux CDG
615	Rémunération diverses	621	Personnel extérieur au service
		622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
		6282	Frais de gardiennage
		6414	Personnel rémunéré à la vacation
		6475	Médecine du travail, pharmacie
616	Versements aux agents en cessation anticipée d'activité	64831	Cessation progressive d'activité- indemnités aux agents
617	Cessation progressive d'activité	6483	Cessation progressive d'activité
<i>6171</i>	<i>Indemnités versées aux agents</i>	64831	- Indemnités aux agents
<i>6172</i>	<i>Cotisations au Fonds de compensation de cessation progressive d'activité</i>	64832	- Contributions au fonds de compensation de CPA
618	Charges sociales		

6181	<i>Prestations familiales</i>	6472	Prestations familiales directes
6182	<i>Cotisations patronales pour retraite (CNRACL)</i>	6453	Cotisations aux caisses de retraites
6183	<i>Cotisations patronales pour Sécurité sociale</i>	6451	Cotisation à l'URSSAF
6184	<i>Cotisations patronales pour accidents du travail "auxiliaires"</i>	6451	Cotisation à l'URSSAF
6185	<i>Assurances accident du travail "titulaires"</i>	6451	Cotisation à l'URSSAF
6186	<i>Assurances capital-décès "titulaires"</i>	6455	Cotisations pour assurance du personnel
6187	<i>Prestations versées pour le compte du FNAL (Fonds national d'aide au logement)</i>	6471	Prestations versées pour le compte du FNAL (Fonds national d'aide au logement)
6188	<i>Cotisations de prestations familiales</i>	6456	Versement au FNC du supplément familial
6189	<i>Cotisations diverses</i>	6458	Cotisations aux autres organismes soc
619	Provisions pour créations d'emplois ou recrutement		compte supprimé

62	IMPOTS ET TAXES		
620	Impôts et taxes sur les rémunérations	631	Impôts, taxes et versements assimilés sur les rémunérations (administrations des impôts ou autres organismes)
6201	<i>Taxe sur les salaires</i>	633	compte supprimé
6202	<i>Cotisations au FNAL</i>	6332	Cotisations au FNAL
6203	<i>Versement de transport</i>	6331	Versement de transport
621	Impôts fonciers et taxes foncières	63512	Taxes foncières
622	Taxes sur le domaine public fluvial	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
623	Taxes et impôts sur véhicules	6355	Taxes et impôts sur véhicules
624	Droits de timbres et d'enregistrement	6354	Droits d'enregistrement et de timbre
625	Impôts et taxes indirects	6353	Impôts indirects
629	Autres impôts		selon nature et organisme collecteur

63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS		
630	Loyers, charges locatives et de copropriété		
6300	<i>Loyers pour terrains nus</i>	6132	Locations immobilières
6302	<i>Loyers pour bâtiments</i>	6132	Locations immobilières
		614	Charges locatives et de copropriété
6303	<i>Loyers pour équipement de voirie</i>	6132	Locations immobilières
		6135	Locations mobilières
6304	<i>Loyers pour matériel, outillage et mobilier</i>	6135	Locations mobilières
		6122	Crédit bail mobilier
6305	<i>Loyers pour matériel de transport</i>	6135	Locations mobilières
		6122	Crédit bail mobilier
631	Entretien et réparation à l'entreprise		
6310	<i>Entretien de terrains, de parcs et jardins</i>	61521	Terrains
6311	<i>Travaux d'entretien dans les bois et forêts</i>	61524	Bois et forêts
6312	<i>Entretien de bâtiments</i>	61522	Bâtiments
		6156	Maintenance
		6283	Frais de nettoyage des locaux
6314	<i>Entretien de matériel, outillage et mobilier</i>	61558	Autres biens mobiliers
6315	<i>Entretien de matériel de transport</i>	61551	Matériel roulant
632	Travaux d'exploitation à l'entreprise		
6320	<i>Exploitation des coupes de bois</i>	6042	Achats de prestations de service
6325	<i>Travaux à l'entreprise</i>	611	Contrats de prestations de services avec les entreprises
		6283	Frais de nettoyage des locaux

633	Acquisition de petit matériel, outillage et mobilier	6022	Fournitures consommables
		60632	Fournitures de petit équipement
634	Électricité, eau, gaz, assainissement	6061	Fournitures non stockées
6340	<i>Electricité</i>	60612	Energie – Électricité
6341	<i>Eau</i>	60611	Eaux et assainissement
6342	<i>Gaz</i>	60612	Energie – Électricité
6343	<i>Assainissement</i>	60611	Eaux et assainissement
6344	<i>Chauffage</i>	60613	Chauffage urbain
635	Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	622	Honoraires et rémunérations d'intermédiaires
		6184	Versements à des organismes de formation
		6185	Frais de colloques et de séminaires
637	Travaux pour le compte de tiers	compte supprimé (charges à imputer selon la nature des frais exposés)	
638	Primes d'assurances	616	Primes d'assurance

64	PARTICIPATIONS ET PRESTATIONS AU BENEFICE DE TIERS		
640	Contingents et participations		
6401	<i>Participation aux charges de fonctionnement des établissements d'enseignement et des établissements privés</i>	6551	Dotation de fonctionnement des lycées
64011	<i>Participation aux charges de fonctionnement des établissements d'enseignement public</i>	65511	Etablissements publics
64012	<i>Participation aux dépenses de fonctionnement des établissements privés</i>	65512	Etablissements privés
6402	<i>Participation au service d'hygiène scolaire</i>	6568	Autres participations
6403	<i>Participation aux dépenses de chômage</i>	6568	Autres participations
6404	<i>Cotisations d'assurance personnelle à la sécurité sociale (art 37 loi 86-824 du 11/7/86)</i>	compte supprimé	
6406	<i>Contingent pour service d'incendie</i>	6553	Service d'incendie
6407	<i>Participation à charges intercommunales ou interdépartementales</i>	6561	Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)
6408	<i>Frais de contrôle</i>	618	Services extérieurs divers
6409	<i>Autres contingents et participations diverses</i>	655	Contributions obligatoires
		656	Participations
		656	Subventions
641	Remboursements de frais à d'autres collectivités		
6411	<i>Contribution à la rémunération des auxiliaires d'État</i>	compte supprimé	
6412	<i>Remboursements aux communes</i>		
6413	<i>Remboursements aux départements</i>	6042	Achats de prestations de service
6415	<i>Remboursements aux hôpitaux</i>	618	Services extérieurs divers
6417	<i>Remboursements aux BAS et établissements publics autres que les hôpitaux</i>	621	Personnel extérieur au service
		6287	Remboursements de frais
642	Participations aux frais des services et œuvres privées		
6421	<i>Frais d'intervention de travailleuses familiales et d'aide ménagère par service privé</i>	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises
6422	<i>Mesures d'observation et d'action éducative en milieu ouvert exercées par un service privé</i>	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises
6423	<i>Participations financières à l'action des clubs et équipes de prévention</i>	6563	Participations financières à l'action des clubs et équipes de prévention
6424	<i>Frais d'intervention des services de soins à domicile</i>	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises
6425	<i>Remboursement des séances des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)</i>	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises

6426	Remboursements aux offices privés d'hygiène sociale	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises
6427	Remboursements aux hôpitaux psychiatriques privés faisant office de publics	compte supprimé	
6428	Contributions versées à des organismes privés pour leur participation au service social départemental	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises
6429	Autres participations	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises
		6568	Autres participations
643	Frais de séjour et de stage		
6431	Frais de scolarité et d'internat	6521	Frais de scolarité
		65223	Frais d'hébergement - en établissements scolaires
6435	Frais de placement familial	65221	Frais d'hébergement - en famille d'accueil
6436	Frais d'hébergement	6522	Frais d'hébergement
64361	Foyers de l'enfance	65222	- en établissements médico-sociaux
64362	Maisons d'enfants à caractère social		
64363	Maisons, hôtels et centres maternels, CAT		
64364	Logements - foyers		
64365	Maisons de retraite ou hospices de valides		
64366	Section de cure médicale ou hospices de non - valides		
64367	Foyers de vie		
64369	Autres frais d'hébergement et forfait journalier		
6437	Frais d'hospitalisation		
64371	Frais d'hospitalisation	subdivisions supprimées	
64372	Forfait journalier		
644	Honoraires médicaux et frais paramédicaux	62261	Honoraires médicaux et paramédicaux
		6475	Médecine du travail, pharmacie
6441	Honoraires et frais paramédicaux	subdivisions supprimées	
6442	Frais d'analyse de biologie médicale		
6443	Frais dentaires		
6444	Honoraires vétérinaires		
645	Autres prestations de services au bénéfice de tiers		
6451	Droits d'entrée	6288	Autres services extérieurs
6452	Frais de repas en foyer	6522	Frais d'hébergement
6453	Cotisation d'assurance personnelle à la sécurité sociale	comptes supprimés	
64531	Cotisation d'assurance personnelle à la sécurité sociale (RMI)		
64352	Cotisation d'assurance personnelle à la sécurité sociale (autres que RMI)		
6454	Ticket modérateur et forfait hospitalier		
64541	Ticket modérateur et forfait hospitalier (RMI)		
64542	Ticket modérateur et forfait hospitalier (autre que RMI)		
6455	Frais de transport	6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité
6456	Frais d'analyses diverses	62261	Honoraires médicaux et paramédicaux
6457	Dépassement de seuil et de responsabilité de la sécurité sociale pour les prothèses	comptes supprimés	
64571	Dépassement de seuil et de responsabilité de la sécurité sociale pour les prothèses (RMI)		
64572	Dépassement de seuil et de responsabilité de la sécurité sociale pour les prothèses (autre que RMI)		
6458	Frais d'inhumation	6288	Autres services extérieurs

646	Contributions aux moyens du parc départemental de l'équipement		compte supprimé
649	Objecteurs de conscience : frais remboursables	6218	Autre personnel extérieur

65	ALLOCATIONS SUBVENTIONS		
650	Allocations	6511.	Allocations
6500	<i>Allocations principales</i>		
6501	<i>Majorations spéciales pour aide constante d'une tierce personne</i>		
6502	<i>Allocations de loyer</i>		
6503	<i>Allocations versées au titre du maintien des droits acquis</i>		
6504	<i>Allocations compensatrices</i>		
6505	<i>Allocations de compensation aux grands infirmes travailleurs</i>		
6506	<i>Allocations représentatives de services ménagers</i>		
6507	<i>Allocations d'habillement</i>		
6508	<i>Argent de poche</i>		
651	Primes, secours et dots		
6511	<i>Primes</i>	6518	Autres (primes et dots)
6512	<i>Secours</i>	6512	Secours d'urgence
6513	<i>Dot</i>	6518 6713	Autres (primes et dots) Dots et prix
652	Prestation Spécifique Dépendance		
6520	<i>Prestations de service en nature à domicile</i>		
65200	<i>Paiement aux bénéficiaires - Frais de personnel</i>	65113	Allocations - personnes âgées
65201	<i>Paiement aux bénéficiaires - Frais spécifiques</i>	65113	Allocations - personnes âgées
65202	<i>Paiement aux associations prestataires (frais de personnel)</i>	611	Contrats de prestations de services avec les entreprises
6521	<i>Prestations de service en nature en établissements d'accueil</i>	6522	Frais d'hébergement
65210	<i>Etablissements habilités à l'aide sociale</i>		subdivision supprimée
65211	<i>Etablissements non habilités à l'aide sociale</i>		subdivision supprimée
655	Bourses et prix		
6550	<i>Bourses</i>	6513	Bourses
6551	<i>Prix</i>	6713	Dots et prix
656	Reversement sur fiscalité locale directe		
6561	<i>Dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs</i>	739	Reversement et restitution sur impôts et taxes
657	Subventions		
658	Versements sur recettes		
6584	<i>Versements de ressources (décret du 18 juin 1984, art. 9) (transport)</i>		compte supprimé
6585	<i>Contribution à la dotation de fonctionnement minimale</i>	7491	Contribution à la dotation de fonctionnement minimale
6589	<i>Autres versements sur recettes</i>		compte supprimé

66	FRAIS DE GESTION GENERALE ET DE TRANSPORT		
660	Fêtes et cérémonies	6232	Fêtes et cérémonies
661	Frais de transport		

6610	Transport du personnel	6247	Transports collectifs du personnel
6611	Frais de déplacement du personnel	6251	Voyages et déplacements
		6256	Missions
		6255	Frais de déménagement
6613	Frets et transports sur petites acquisitions	6241	Transport de biens
6617	Frets et transports administratifs	6241	Transport de biens
662	Impressions, reliures et autres prestations de services	6231	Annonces et insertions
6620	Frais d'impression	6236	Catalogue et imprimés
6621	Frais de reliure	6237	Publications
6629	Autres prestations de service	618	Divers
663	Documentation générale		
6630	Abonnements	61821	Abonnements
6631	Bibliothèques administratives	61828	Documentation générale et technique - Autres
6632	Bibliothèques de prêt et médiathèques	60215	Livres, disques, cassettes... stockés ou non
		6065	(bibliothèques, médiathèques)
664	Frais de postes et télécommunications		
6440	Affranchissements	6261	Frais d'affranchissement
6642	Télégrammes	6262	Frais de télécommunications
6643	Téléphone	6262	Frais de télécommunications
6644	Frais de mandat-carte	6261	Frais d'affranchissement
665	Frais d'actes et de contentieux	6227	Frais d'actes et de contentieux
666	Indemnités au président et aux conseillers		
6660	Indemnités au président	6531	Indemnités
6662	Indemnités aux conseillers	6531	Indemnités
6663	Cotisations de la collectivité pour retraite des élus	6533	Cotisations de retraite
6664	Cotisations de Sécurité Sociale - Part patronale	6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale
667	Frais de mission du président et des conseillers régionaux	6532	Frais de mission des élus
668	Frais de formation des élus locaux	6535	Formation
669	Dépenses imprévues		compte supprimé (ligne budgétaire)

67	FRAIS FINANCIERS		
671	Intérêts		
6711	Intérêts des emprunts à long ou moyen terme, non récupérables	6611	Intérêts des emprunts et des dettes
6712	Intérêts des emprunts à long ou moyen terme récupérables	6611	Intérêts des emprunts et des dettes
6715	Intérêts des emprunts à court terme	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs
6716	Intérêts de retard	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés
672	Frais financiers divers	627	Services bancaires et assimilés
		668	Autres charges financières
674	Frais de recouvrement, d'assiette et confection des rôles	628	Autres services extérieurs divers
6740	Frais de recouvrement		subdivisions supprimées
6741	Frais d'assiette et de confection des rôles		
677	Charges des services concédés ou affermés	6744	Subventions aux SPIC
6770	Charges du service concédé A		subdivisions supprimées
6771	Charges du service concédé B		

678	Déficit des régies pris en charge par le budget principal	6744	Subventions aux SPIC
6780	<i>Déficit de la régie A</i>		subdivisions supprimées
6781	<i>Déficit de la régie B</i>		

679	Déficit des services à comptabilité distincte pris en charge par le budget principal	6582	Déficit ou excédent des budgets annexes à caractère administratif
6790	<i>Déficit du service A</i>		subdivisions supprimées
6791	<i>Déficit du service B</i>		

68	DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT		
681	Dotations aux comptes d'amortissement de frais extraordinaires		
6810	<i>Dotations aux amortissements des subventions d'équipements versées</i>	6812	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir
6811	<i>Dotations aux amortissements des frais et des primes d'émission ou de remboursements d'emprunts</i>	6861	Dotations aux amortissements des primes de remboursements des obligations
6812	<i>Dotations aux amortissements des frais d'études et de recherches</i>	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles
6814	<i>Dotations aux amortissements des frais d'aliénation</i>		compte supprimé
6815	<i>Dotations aux amortissements des travaux d'amélioration</i>		compte supprimé
682	Dotations aux amortissements des immobilisations		
6820	<i>Dotations aux amortissements des carrières</i>		6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles
6821	<i>Dotations aux amortissements des plantations</i>		
6822	<i>Dotations aux amortissements des bâtiments</i>		
6824	<i>Dotations aux amortissements de l'outillage, du matériel et du mobilier</i>		
6825	<i>Dotations aux amortissements du matériel de transport</i>		
6826	<i>Dotations aux amortissements des autres immobilisations corporelles</i>		
6828	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles</i>		

69	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
690	Remboursement de trop-perçus		
6900	<i>Restitution sur taxes locales</i>		compte supprimé
691	Subventions exceptionnelles versées	6743 6745	Subventions exceptionnelles de fonctionnement aux SPIC départementaux aux personnes de droit privé
698	Rectifications sur exercices clos	678	Autres charges exceptionnelles
699	Autres charges exceptionnelles	678	Autres charges exceptionnelles

7 PRODUITS PAR NATURE

70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION		
700	Produits d'exploitation		
7002	Abonnements et ventes d'ouvrages	7088	Autres produits d'activités annexes
7004	Taxes de désinfection	7064	Taxes de désinfection (service d'hygiène)
7005	Taxes d'analyse	7061	Taxes d'analyse

7006	Droits d'entrée	7062	Redevances et droits des services à caractère culturel
		7063.	ou sportif et de loisirs
7007	Ventes de matières	7088	Autres produits d'activités annexes
7008	Facturation de travaux	704	Travaux
		705	Études
7009	Rétribution de services	706	Prestations de services
70090	Colonies	7066	Redevances et droits des services à caractère social
70091	Crèches	7066	Redevances et droits des services à caractère social
70092	Garderies	7066	Redevances et droits des services à caractère social
704	Cantines scolaires, études surveillées	7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement
7041	Cantines scolaires		subdivision supprimée
7042	Études surveillées		subdivision supprimée
705	Taxes pour services rendus		
7053	Redevances d'assainissement		compte supprimé (voir M49)
7054	Abonnements pour enlèvements des déchets industriels et commerciaux		compte supprimé
707	Remboursement à 100% par l'Etat (aide sociale)		compte supprimé
708	Services payés du personnel	7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel
709	Autres produits d'exploitation	7082	Commissions
		7083	Locations diverses (sauf immeubles)

71	PRODUITS DOMANIAUX		
710	Ventes de récoltes	7021	Ventes de récoltes
711	Produits des forêts	702	Ventes de récoltes et produits forestiers
7111	Coupes de bois	7022	Coupes de bois
7112	Produits des taxes et droits sur coupes de bois	7024	Remboursement forfaitaire TVA
7113	Recouvrement des charges sur les coupes	7028	Autres produits
7115	Menus produits forestiers	7023	Menus produits forestiers
713	Locations sur les droits de chasse et de pêche	7035	Locations de droits de chasse et de pêche
714	Locations des immobilisations	752	Revenus des immeubles
		7083	Locations diverses
7140	Locations de terrains	7083	Locations diverses
7142	Locations de bâtiments	752	Revenus des immeubles
7144	Locations de matériel, outillage et mobilier	7083	Locations diverses
7145	Locations de matériel de transport	7083	Locations diverses

715	Droits de voirie, place, stationnement		
7150	<i>Droits de voirie</i>	7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux
7151	<i>Droits de place</i>		
7152	<i>Droits de stationnement</i>		
7153	<i>Redevances pour appareils distributeurs d'essence</i>	7033	Redevances pour appareils distributeurs d'essence
7154	<i>Redevances pour occupation du domaine par des entreprises de distribution d'énergie électrique</i>	7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine
7155	<i>Contributions pour déprédations des voies et chemins</i>	7037	Contributions pour déprédations des voies et chemins

7156	<i>Droits d'occupation du sol et du domaine portuaire et fluvial</i>	7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux
7157	<i>Droits d'occupation du sous-sol</i>		
719	Autres produits domaniaux		à ventiler selon nature

72	PRODUITS FINANCIERS		
721	Revenus des titres et rentes	761	Produits de participations (si résulte d'une prise participation dans une SEM)
		764	Revenus des VMP
722	Intérêts des prêts et créances	762	Produits des autres immobilisations financières
		768	Autres produits financiers
7221	<i>Intérêts des prêts à long ou moyen terme</i>		subdivision supprimée
7225	<i>Intérêts des prêts à court terme</i>		subdivision supprimée
723	Produits financiers	768	Autres produits financiers
727	Produits des services concédés ou affermés	757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires
7270	<i>Produits du service concédé A</i>		subdivision supprimée
7271	<i>Produits du service concédé B</i>		subdivision supprimée
728	Excédent des régies	7586	Excédents reversés par les régies à caractère industriel ou commercial
7280	<i>Excédent de la régie A</i>		subdivision supprimée
7281	<i>Excédent de la régie B</i>		subdivision supprimée
729	Excédent des services à comptabilité distincte	7582	Excédent ou déficit des budgets annexes à caractère administratif
7290	<i>Excédent du service A</i>		subdivision supprimée
7291	<i>Excédent du service B</i>		subdivision supprimée

73	REMBOURSEMENTS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS		
733	Recouvrements		
7331	<i>Recouvrements de prestations sur Sécurité Sociale et sur CNRACL</i>	6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance
7332	<i>Recouvrements de traitements</i>	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel
7333	<i>Recouvrements sur le Fonds national d'aide au logement</i>		compte supprimé
7334	<i>Recouvrements de frais de contrôle</i>	7087	Remboursements de frais
7336	<i>Recouvrements de frais de chauffage, éclairage et autres</i>	7087	Remboursements de frais
7338	<i>Recouvrements de dépenses d'aide sociale</i>	751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale
73381	<i>Recouvrements sur départements et autres collectivités publiques</i>	7511	Recouvrements sur départements et autres collectivités publiques

73382	Recouvrements sur Sécurité Sociale et organismes mutualistes	7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale et organismes mutualistes
73383	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-payants et successions	7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-payants et successions
7339	<i>Autres recouvrements</i>	7518	Recouvrements sur autres redevables
73394	Remboursements de participations et de prestations		subdivision supprimée
736	Subventions		
7360	<i>Subventions pour cantines scolaires</i>		compte supprimé
7361	<i>Subventions pour institut médico-pédagogique</i>		compte supprimé
7365	<i>Produits des quêtes et contributions volontaires</i>	7713	Libéralités reçues
7367	<i>Bonifications d'intérêts</i>	7746	Bonifications d'intérêts
7368	<i>Subventions pour dépenses d'hygiène et d'aide sociale</i>		compte supprimé
7369	<i>Autres subventions</i>	7478 74888	Autres organismes Autres attributions et participations
737	Participations	747	Participations
7371	<i>Participations de l'Etat</i>	7471	- Etat
73711	Participation de l'Etat pour les emplois jeunes	74711	- Emplois-jeunes
73719	Autres	74718	- Autres
7372	<i>Participation des régions</i>	7472	- Régions
7373	<i>Participation des départements</i>	7473	- Départements
7374	<i>Participation d'EP locaux</i>	7475 7478	- Autres groupements de collectivités - Autres organismes
7375	<i>Participation des communes</i>	7474	- Communes et structures intercommunales
7376	<i>Fonds social européen</i>	74771	- Fonds social européen
7377	<i>Autres subventions du budget communautaire et autres fonds structurels</i>	74772 74773 74778	- FEDER - FEOGA - Autres
7378	<i>Participation des communes voisines</i>	7474	- Communes et structures intercommunales
7379	<i>Autres participations</i>		
73792	Participation de la Sécurité Sociale et des organismes mutualistes	7476	Sécurité sociale et organismes mutualistes

74 DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT

740	Dotation globale de fonctionnement, dotation forfaitaire	7411	Dotation forfaitaire
741	Dotation globale de fonctionnement, dotation de péréquation	7412	Dotation de péréquation
743	D.G.F. Concours particuliers	7413	DGF - concours particuliers
7431	<i>Dotation de fonctionnement minimal</i>	74131	Dotation de fonctionnement minimal
748	Dotation globale de fonctionnement : régularisation de l'exercice écoulé	7414	Régularisation de l'exercice écoulé
749	Dotation générale de décentralisation	746	Dotation générale de décentralisation

75 IMPOTS INDIRECTS

751	Droits de mutation et taxe de publicité foncière		
7511	<i>Droits de mutation et taxe de publicité foncière perçus au profit du département</i>	7321	Taxe départementale de publicité foncière et droit départementale d'enregistrement
7512	<i>Taxe additionnelle aux droits et taxes perçus au profit de l'Etat</i>	7322	Taxe départementale additionnelle à certains droits d'enregistrement

7513	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière
752	Taxe sur les véhicules à moteur	734	Taxe différentielle sur les véhicules à moteur
754	Taxe de séjour	7362	Taxe de séjour
755	Taxe sur certaines fournitures d'électricité	7351	Taxe sur l'électricité
756	Octroi de mer (dans les DOM)	7373	Octroi de mer (Guyane)
758	Taxes indirectes diverses		
7580	Droits de quai	70322 7065	Droits de stationnement et de location sur le domaine public portuaire et fluvial Droits de ports et de navigation
7581	Droit de passage sur les ponts	7034	Droits de péage et droits de passage sur les ponts
7582	Surtaxe sur les eaux minérales	7354	Surtaxe sur les eaux minérales
7583	Surtaxes locales temporaires	1334 1344	Surtaxes locales temporaires transférables ou non
7584	Droit de francisation de navigation et de passeport des navires de plaisance		compte supprimé
7585	Taxe sur les passages maritimes (espaces naturels protégés)	7334	Taxe due par les entreprises de transport public maritime
7588	Taxe pour les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)	7324	Taxe pour les CAUE
759	Autres taxes indirectes		
7591	Taxe sur l'énergie hydraulique		compte supprimé
7593	Droits de timbres sur les affiches établies au moyen de portatifs spéciaux		compte supprimé
7594	Taxe départementale des espaces verts ou des espaces naturels sensibles	7323	TDENS
7596	Taxe sur les remontées mécaniques	7366	Taxe sur les remontées mécaniques
7597	Taxe sur les rhums (DOM)	7371	Taxe sur les rhums
7598	Taxe spéciale sur les carburants (DOM)	7372	Taxes sur les carburants
7599	Autres taxes indirectes	738	Autres taxes
75999	Autres taxes indirectes		compte supprimé

76	IMPOTS DIRECTS AUTRES QUE CONTRIBUTIONS DIRECTES		
760	Redevance des mines	7353	Redevance des mines
769	Autres impôts directs		compte supprimé
7699	Autres impôts directs		compte supprimé

77	CONTRIBUTIONS DIRECTES		
777	Impositions directes	7311	Contributions directes
778	Fonds de péréquation de la taxe professionnelle		compte supprimé
7781	Attribution du fonds national de péréquation		compte supprimé
779	Subvention fiscale	7483	Attributions de péréquation et de compensation
7791	Compensation au titre des exonérations sur les taxes foncières	74834	Etat - Compensation au titre des exonérations sur les taxes foncières
7792	Dotations de compensation au titre de la taxe professionnelle	74833	Etat - Dotations de compensation au titre de la taxe professionnelle
7793	Compensation au titre du plafonnement des taux		compte supprimé

7794	Compensation au titre des exonérations sur la taxe d'habitation	74835	Etat - Compensation au titre des exonérations sur la taxe d'habitation
------	---	-------	--

78	TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES		
782	Travaux d'investissement en régie	721 722	Travaux en régie - Immobilisations incorporelles ou corporelles
783	Production de denrées et fournitures	603 713	Variation des stocks (approvisionnements et marchandises) (en cours de production, produits)
785	Reprises sur provisions	781 786 787	Reprises sur amortissements et provisions
786	Provisions utilisées	781 786 787	Reprises sur amortissements et provisions
787	Reprises sur recettes d'investissement	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au résultat de l'exercice

79	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
793	Subventions exceptionnelles	774	Subventions exceptionnelles
798	Rectifications sur exercices clos	778	Autres produits exceptionnels
799	Autres produits exceptionnels	778	Autres produits exceptionnels

8 RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

82	RESULTATS ANTERIEURS		
820	Résultat de fonctionnement reporté		compte supprimé (ligne budgétaire)
828	Titres annulés ou admis en non-valeur		
8280	Titres annulés	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)
8285	Admissions en non-valeur	654	Pertes sur créances irrécouvrables
829	Mandats annulés ou atteints par la déchéance	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

83	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		
831	Prélèvements sur recettes de fonctionnement		compte supprimé (ligne budgétaire)
835	Dotations aux provisions		
8351	Dotations aux provisions pour risques financiers	6865	Dotations aux provisions pour risques et charges financières
8352	Dotations aux provisions pour travaux d'équipement		compte supprimé
8355	Dotations aux provisions pour litiges	6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels
8356	Dotations aux provisions pour travaux de gros entretien	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement

85	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		compte supprimé
-----------	---	--	------------------------

TABLE DE TRANSPOSITION DE LA NOMENCLATURE FONCTIONNELLE

La présente table reprend les différents postes de la classe 9 de la nomenclature M51 et donne en regard l'équivalence en nomenclature fonctionnelle M52.

En outre elle indique la correspondance en termes de chapitres budgétaires.

Il convient de souligner que certains aspects de la transposition fonctionnelle demande une attention particulière. C'est le cas du groupe 90 "programmes départementaux" dont la lecture montre qu'il pourrait actuellement contenir le cas échéant des actions indirectes (subventions) ou des opérations réalisées pour le compte de tiers.

Il a été retenu, afin de ne pas surcharger la table de transposition, de faire figurer dans la colonne "chapitre budgétaire" la transposition automatique de la ligne existant en M51, tout en notant que l'imputation doit être traduite :

- au chapitre "91+ n° de fonction" concerné si l'analyse montre qu'il s'agit de subventions,
- ou au chapitre 924 "opérations pour le compte de tiers" s'il s'agit d'opérations d'investissement exécutées pour le compte de tiers (non ventilées par fonction en M52).

M51 : Classe 9	M52 :	Chap
Comptes de programmes et de services	Nomenclature fonctionnelle	bud¹
90 - PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX		
900 - Hôtel du département et autres bâtiments administratifs		
9000 - Services administratifs		
90000 - ...	0202 : Administration générale (autres moyens généraux) 021 : Assemblée locale	900
90004 - Tribunaux	0202 : Administration générale (autres moyens généraux)	900
90009 - Bâtiments polyvalents		
9001 - Service d'incendie	12 : Incendie et Secours	901
9002 - Ordre public (gendarmerie)	11 : Gendarmerie	901

¹ La transposition des chapitres du groupe 90 en M51 est donnée pour le groupe 90 en M52 ; s'il apparaît que les dépenses ou les recettes qui s'y inscrivent ont le caractère de subventions versées, il convient de faire la transposition dans les chapitres du groupe 91. S'il apparaît que les dépenses ont le caractère d'opérations pour le compte de tiers, la transposition s'effectue au chapitre 924.

Il convient de traiter de cette façon les dépenses du groupe 90 en M51 qui ne correspondent plus à des compétences départementales depuis l'intervention des lois de transfert de compétences, et celles des services publics industriels et commerciaux, individualisées dans le budget annexe de la régie dotée de la seule autonomie financière ou le budget distinct de la régie dotée de la personnalité morale.

9004 - Édifices culturels	supprimé	
9009 - Autres bâtiments administratifs	0202 : Administration générale (autres moyens généraux)	900
90095 - Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS)	40 - 50 Services communs Prévention médico-sociale et Action sociale	904 905
901 - Voirie		
9010 - Équipement en moyens techniques	62 : Routes et voirie	906
9011 - Équipement de voies		
90110 - Voirie proprement dite	62 : Routes et voirie	906
90111 - Ouvrages d'art		
90112 - Éclairage public et signalisation	62 : Routes et voirie	906
90113 - Parkings	62 : Routes et voirie	906
9015 - Espaces verts, parc et jardins	62 : Routes et voirie 71 : Urbanisme 73 : Environnement	906 907
9019 - Autres équipements de voirie	62 : Routes et voirie	906
902 - Réseaux		
9020 - Assainissement	61 : Eaux et assainissement	906
9021 - Adduction d'eau		
9022 - Irrigation	92 : Interventions éco spé (agriculture et pêche)	909
9023 - Électrification	93 : (industrie, artisanat et commerce)	909
9024 - Gaz	74 : Équipement rural	907
9025 - Chauffage urbain	60 : Services communs	906
9026 - Air comprimé	93 : (industrie, artisanat et commerce)	909
9027 - Réseaux câblés	0202 : Administration générale (autres moyens généraux) (site intranet du Conseil général) 023 : Information, communication, publicité (site internet du département) 60 : Services communs 94 : Autres services marchands (réseaux câblés)	900 906 909
9028 - Défense contre les eaux	6. Réseaux et infrastructures 732 : Autres actions en faveur du milieu naturel	906 907
9029 - Autres réseaux	60 : Services communs	906
903 - Équipement scolaire et culturel		
9031 - Écoles du premier degré		

90311 - Écoles normales	23 : Enseignement supérieur	902
90313 - Écoles annexes du 1er degré	21 : Enseignement du 1er degré	
9032 - Collèges publics	221 : Collèges	902
9033 - Écoles supérieures	23 : Enseignement supérieur	902
9034 - Écoles techniques	221 : Collèges 222 : Lycées 23 : Enseignement supérieur	902
9035 - Équipement sportif	fonction 3 sauf si équipement intégré à un ensemble scolaire (fonction 2)	903 902
90350 - Terrains d'éducation physique	32 : Sports	903
90351 - Salles de gymnastique		
90352 - Bassins de natation		
90353 - Colonies de vacances	33 : Jeunesse	903
90359 - Autres équipements de sports et de jeunesse	32 : Sports 33 : Jeunesse	903
9036 - Equipements culturels		
90360 - Monuments	312 : Patrimoine (musées, monuments...) et action culturelle	903
90361 - Musées		
90362 - Archives		
90363 - Bibliothèques	313 : Bibliothèques et médiathèques	903
90364 - Salles de spectacles	311 : Activités artistiques	903
90365 - Etablissements d'enseignement artistique	23 : Enseignement supérieur 312 : Activités artistiques	902 903
90369 - Autres équipements culturels	311 : Activités artistiques 312 : Patrimoine (musées, monuments...) et action culturelle	903
9037 - Etablissements du second degré autres que les collèges publics	222 : Lycées 223 : Cités mixtes	902
9039 - Autres équipements scolaires et culturels	2. : Enseignement 31 : Culture	902 903
904 - Équipement sanitaire et social		
9040 - Hôpitaux, hospices, maternités		
90402 - Maternités	44 : Autres actions	904
90403 - Hospices	53 : Personnes âgées	905
90404 - Laboratoires	43 : Laboratoires	904
90405 - Hôpitaux	44 : Autres actions	900
90406 - Hôpitaux psychiatriques		
90407 - Centres de rééducation d'alcooliques dangereux pour autrui	42 : Lutte contre les fléaux sociaux	904
90408 - Dispensaire d'hygiène mentale	44 : Autres actions	904
90409 - Dispensaires polyvalents		

9041 - Etablissements antituberculeux	42 : Lutte contre les fléaux sociaux	904
90410 - Dispensaires antituberculeux		
90411 - Préventoriums		
90412 - Sanatoriums		
90413 - Aériums		
9042 - Dispensaires antivénéériens		
9043 - Centres de protection maternelle et infantile	41 : PMI et planification familiale	904
9044 - Centres anticancéreux	42 : Lutte contre les fléaux sociaux	904
9045 - Centres de transfusion sanguine et de rhumatologie		
90450 - Centres de transfusion sanguine	Supprimé	
90451 - Centres de consultation de rhumatologie	44 : Autres actions	904
9046 - Etablissements pour enfants	51 : Famille et enfance	905
90460 - Pouponnières, crèches		
90461 - Maisons maternelles		
90462 - Foyers de pupilles		
9047 - Centres régionaux de la jeunesse inadaptée		
9048 - Etablissements thermaux	44 : Autres actions 95 : (tourisme)	904 909
9049 - Autres équipements sanitaires et sociaux	4 : Prévention médico-sociale 5 : Action sociale selon la nature des publics	904 905
905 - Transports et communications		
9050 - Transports ferroviaires	63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	906
9051 - Transports routiers	62 : Routes et voirie	906
9052 - Transports aéronautiques	63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	906
9053 - Equipements portuaires	64 : Infrastructures fluviales, maritimes et portuaires	906
9054 - Equipements fluviaux		
9055 - Liaison des îles	64 : Infrastructures fluviales, maritimes et portuaires 82 : Autres	906 908
9059 - Autres équipements transports et communications	6. : Réseaux et infrastructures 8. : Transports	906 908
906 - Services industriels et commerciaux autres que transports	à classer selon la fonction concernée par l'activité	90.
907 - Équipement rural		

9070 - Equipements ruraux divers	74 : Équipement rural	907
9071 - Fermes, propriétés rurales	92 : (agriculture, pêche)	909
9072 - Amenées d'eau dans les fermes et écarts	61 : Eaux et assainissement	906
9073 - Équipement forestier, grands espaces verts	74 : Équipement rural 732 : Autres actions en faveur du milieu naturel 92 : (agriculture et pêche)	907 909
908 - Urbanisme et habitation		
9080 - Opérations d'aménagement	71 : Urbanisme	907
9083 - Centres de relogements provisoires	72 : Logement	907
9084 - Foyers		
9085 - Logements de fonction	à classer dans la fonction concernée par le personnel logé	90.
9086 - Ensembles et groupes immobiliers	72 : Logement	907
909 - Autres équipements		
9091 - Fonds pour le développement et l'emploi	91 : Interventions économiques générales (travail, emploi)	909
9098 - Actions au titre du R.M.I.		
90980 - Hébergement social	543 : Logement	9054
90981 - Actions en faveur du logement		
90988 - Autres actions au titre du R.M.I.	54. : Revenu minimum d'insertion	9054
9099 - Autres actions économiques dans les ROM	9. Développement	909
91 - PROGRAMMES NON DEPARTEMENTAUX (1)	à reclasser selon les fonctions concernées	91.
910 - Programmes pour l'Etat, les établissements publics nationaux, etc.		
911 - Programmes pour les départements, ententes interdépartementales, les établissements publics départementaux, etc.		
912 - Programmes pour les autres communes, les syndicats, les districts,		
913 - Programmes pour les autres établissements publics		

914 - Programmes pour d'autres tiers, particuliers, associations, entreprises privées, industrielles, commerciales, etc.		
915 - Programmes pour les régions, ententes interrégionales, établissements publics régionaux (à compter du 1/1/89)		
92 - OPERATIONS HORS PROGRAMME		
922 - Opérations immobilières et mobilières hors programme acquisitions foncières, cessions de biens, dépenses imprévues	71 : Urbanisme 01 : Opérations non ventilables 01 : Opérations non ventilables	907 926 950
923 - Approvisionnements	Non budgétaires	
925 - Mouvements financiers		
9250 - Dette départementale résultant d'emprunts	01 : Opérations non ventilables	923
9251 - Dette départementale résultant d'autres engagements		
9252 - Dettes récupérables		
9255 - Autres mouvements de créances, titres, etc.		
9258 - Reprises d'excédents et déficits	supprimé (ligne budgétaire)	001
927 - Financement globalisé de la section d'investissement FCTVA, DGE... Emprunts (recettes) Prélèvement	01 : Opérations non ventilables	922 923 951
93 - SERVICES INDIRECTS		
930 - Service financier	01 : Opérations non ventilables	943
9300 - Dette départementale résultant d'emprunts		
9301 - Dette départementale résultant d'autres engagements		
9302 - Dette récupérable		
9304 - Dette à court terme		
9305 - Autres charges financières		
9308 - Répartition des charges financières nettes		

931 - Personnel permanent		
9310 - Formation professionnelle	à ventiler dans les différentes fonctions + 0201 : Personnel non ventilable	93.
93105 - Formation professionnelle des services sociaux	4 : Prévention médico-sociale 5 : Action sociale	934 935
9311 - Rémunérations et charges	à ventiler dans les différentes fonctions + 0201 : Personnel non ventilable	93.
932 - Ensembles immobiliers et mobiliers (subdivisions libres)	à ventiler dans les différentes fonctions (+ 01 : Opérations non ventilables pour dotations aux amortissements)	93. 946
934 - Administration générale (subdivisions libres)	à ventiler dans les différentes fonctions + 0202 : Autres moyens généraux	93.
935 - Contributions aux moyens du parc départemental de l'Équipement	Chapitre supprimé	
9350 - Contributions aux approvisionnements		
9351 - Contributions à la main-d'œuvre		
9357 - Autres contributions		
936 - Voirie départementale		
9360 - Espaces verts et jardins	62 : Routes et voirie 71 : Urbanisme 73 : Environnement	936 937
9361 - Frais d'usage de la voirie routière	62 : Routes et voirie	936
9362 - Entretien et réparation de la voirie routière		
9363 - Déneigement de la voirie routière		
9364 - Frais exceptionnels de la voirie routière		
9367 - Travaux pour compte de tiers		
9368 - Voirie fluviale	64 : Infrastructures fluviales, maritimes et portuaires	936
9369 - Autres voiries	62 : Routes et voirie	936
937 - Réseaux départementaux		
9370 - Assainissement	61 : Eaux et assainissement	936
9371 - Adduction d'eau		

9372 - Irrigation	92 : (agriculture et pêche)	939
9373 - Électrification	93 : (industrie, artisanat et commerce)	939
9374 - Gaz	74 : Équipement rural	937
9376 - Air comprimé	93 : (industrie, artisanat et commerce)	939
9377 - Réseaux câblés	0202 : Administration générale (autres moyens généraux) (site intranet du Conseil général) 023 : Information, communication, publicité (site internet du département) 60 : Services communs 94 : Autres services marchands (réseaux câblés)	930 936 939
9378 - Défense contre les eaux	6. Réseaux et infrastructures 732 : Autres actions en faveur du milieu naturel	936 937
9379 - Autres réseaux	6. Réseaux et infrastructures	936
94 - SERVICES ADMINISTRATIFS		
940 - Relations publiques		
9401 - Formalités	0202 : Autres moyens généraux	930
94010 - Etat-civil, démographie		
94011 - Élections et référendums		
94012 - Bureau militaire		
9402 - Information	à ventiler selon les fonctions + 023 : Information, communication, publicité	93.
94020 - Accueil		
94021 - Consultations publiques		
94022 - PTT transmissions		
94023 - Bulletin municipal officiel, recueil des actes administratifs		
9403 - Fêtes publiques, cérémonies, parrainage, jumelage		
94031 - Fêtes publiques et cérémonies	023 : Information, communication, publicité	930
94032 - Parrainage, jumelage, coopération	023 : Information, communication, publicité 04 : Coopération décentralisée	930
94033 - Congrès, comités, repas de personnes âgées	023 : Information, communication, publicité	930
94034 - Monuments commémoratifs		

941 - Justice	96 : (services publics autres que santé et éducation)	909
9411 - Tribunaux d'instance		
9412 - Tribunaux de grande instance		
9413 - Tribunaux de commerce		
9414 - Conseils de prud'homme		
9415 - Autres tribunaux judiciaires		
9416 - Tribunaux administratifs		
942 - Sécurité et police		
9420 - Protection civile	12 : Incendie et secours	931
9421 - Service d'incendie		
9422 - Police	0202 : Autres moyens généraux	930
94222 - Ordre public		
94223 - Inspection des établissements classés		
94224 - Répression des fraudes		
9423 - Travaux de sécurité		
9425 - Services pénitentiaires		
9426 - Education surveillée		
943 - Enseignement		
9430 - Enseignements frais communs	20 : Services communs	932
94300 - Inspection d'académie		
9431 - Enseignement du premier degré		932
94310 - Inspection primaire	21 : Enseignement du 1 ^{er} degré	
94311 - Ecoles normales	23 : Enseignement supérieur	
94314 - Ecoles primaires	21 : Enseignement du 1 ^{er} degré	
9432 - Collèges publics	221 : Collèges	932
9433 - Enseignement supérieur	23 : Enseignement supérieur	932
9434 - Enseignement agricole et ménager	221 : Collèges 222 : Lycées	932
9435 - Enseignement technique	23 : Enseignement supérieur	
9436 - Enseignement artistique		
9437 - Autres établissements du second degré	22. : Enseignement du second degré	932
9439 - Autres enseignements	2. : Enseignement	932
944 - Œuvres sociales scolaires		
9440 - Orientation scolaire et professionnelle	26 : Autres services périscolaires et annexes	932
9442 - Hygiène scolaire		
9445 - Colonies de vacances	33 : Jeunesse	933
9447 - Instituts médico-pédagogiques	51 : Famille et enfance	935
9448 - Instituts médico-professionnels		

9449 - Autres œuvres sociales scolaires	26 : Autres services périscolaires et annexes	932
945 - Sports et beaux-arts		
9451 - Sports	32 : Sports	933
94510 - Sports, frais communs		
94512 - Terrains de sports, stades		
94513 - Piscines		
94518 - Encouragement aux sports		
9452 - Beaux-arts		
94520 - Monuments historiques	312 : Patrimoine (musées, monuments...) et action culturelle	933
94522 - Bibliothèques	313 : Bibliothèques et médiathèques	933
94523 - Musées	312 : Patrimoine (musées, monuments...) et action culturelle	933
94524 - Musique municipale	311 : Activités artistiques	933
94525 - Théâtre		933
94526 - Archives	312 : Patrimoine (musées, monuments...) et action culturelle	933
94528 - Encouragement aux sociétés culturelles	312 : Patrimoine (musées, monuments...) et action culturelle	933
946 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	01 : Opérations non ventilables	946
95 - SERVICES SOCIAUX		
950 - Etablissements sociaux et services dotés d'un budget annexe	à ventiler dans les fonctions 4 et 5	934 935
951 - Services sociaux (sans comptabilité distincte)		
9511 - Services de recherches		
95111 - Laboratoires	43 : Laboratoires	934
9512 - Services d'hygiène	44 : Autres actions	934
95121 - Bureau d'hygiène		
95122 - Service de désinfection		
9513 - Ambulances	44 : Autres actions	934
9514 - Services pour enfants		
95141 - Consultations de nourrissons	41 : PMI et planification familiale	934
95142 - Crèches, pouponnières, jardins d'enfants	51 : Famille et enfance	935

95144 - Foyers de pupilles	51 : Famille et enfance	
9515 - Service de santé	44 : Autres actions	934
95151 - Dispensaires		
95154 - Hôpitaux, hospices, maternités		
9516 - Centre de séjour et d'hébergement		
95161 - Centre d'hébergement	A classer en fonction du public concerné	93.
95166 - Foyers de personnes âgées	53 : Personnes âgées	935
952 - Hygiène publique		
9520 - Conseil d'hygiène, administration, inspection et contrôle	44 : Autres actions	934
9521 - Etudes et recherches		
9522 - Désinfection, désinsectisation, dératisation		
9525 - Vaccinations		
95250 - Vaccinations obligatoires	42 : Lutte contre les fléaux sociaux	934
95251 - Vaccinations facultatives	44 : Autres actions	
9529 - Autres œuvres d'hygiène publique	44 : Autres actions	934
953 - Hygiène sociale		
9534 - Protection maternelle et infantile	41 : PMI et planification familiale	934
95341 - Protection de la mère et de l'enfant		
95342 - Centres de planification ou d'éducation familiale		
9535 - Prophylaxie	42 : Lute contre les fléaux sociaux	934
95352 - Prophylaxie de la tuberculose		
95353 - Prophylaxie des maladies vénériennes		
95357 - Prophylaxie du cancer		
9539 - Autres œuvres d'hygiène sociale	4. : Prévention médico-sociale	934
954 - Aide sociale légale		
9541 - Aide sociale aux enfants et à la mère	51 : Famille et enfance	935
95411 - Aide sociale aux enfants		
95412 - Aide sociale à la mère		
9542 - Service social départemental	4. : Prévention médico-sociale 5. : Action sociale	934 935
9549 - Autres aides sociales		
95491 - Aide médicale en matière de contraception	41 : PMI et planification familiale	934
955 - Aide sociale légale (suite)		
9550 - Aide sociale - Frais communs	50 : Services communs	935

9554 - Aide sociale aux malades		
95542 - Aide médicale aux tuberculeux	suppression	
95545 - Aide médicale aux malades mentaux		
956 - Aide sociale légale (suite et fin)		
9561 - Aide sociale à la famille	51 : Famille et enfance	935
95613 - Aide sociale à la famille		
9564 - Aide sociale aux malades		
95640 - Aide médicale générale	suppression	
9565 - Aide sociale aux personnes âgées	53 : Personnes âgées	935
9566 - Aide sociale aux infirmes, aveugles et grands infirmes	52 : Personnes handicapées	935
95661 - Aide aux infirmes		
957 - Aide sociale facultative et opérations de régularisation		
9572 - Aide sociale aux chômeurs	55 : Personnes en difficulté	935
9578 - Aide sociale aux victimes des guerres et des sinistres		
9579 - Aides sociales diverses	56 : Autres actions	935
95791 - Régularisation des opérations avec l'Etat		
95792 - Régularisation des opérations avec les communes		
95799 - Régularisation d'aides sociales diverses		
958 - Répartition des dépenses d'hygiène, de protection sanitaire et d'aide sociale	suppression	
9584 - Aide sociale légale obligatoire		
9586 - Aide sociale facultative à la charge du département		
959 - Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI (à solder sur le chap. 958)	54 : Revenu minimum d'insertion	9354
96 - SERVICES ECONOMIQUES		
961 - Interventions économiques générales		
9610 - Expansion économique régionale	9 : Développement	939
9611 - Aménagement du territoire, urbanisme	71 : Urbanisme 74 : Équipement rural	937

9613 - Activités des syndicats de communes, districts urbains et c. u.	à ventiler	93.
9614 - Tourisme	95 : (tourisme)	939
962 - Interventions en matière agricole	92 : (agriculture et pêche)	939
9620 - Expansion agricole		
9621 - Station agronomique. Etudes et recherches		
9622 - Génie rural		
9623 - Service agricole		
9624 - Service vétérinaire		
9628 - Encouragement à la pêche et à l'agriculture		
963 - Interventions en matière industrielle et commerciale	93 : (industrie, commerce et artisanat)	939
9630 - Expansion industrielle et commerciale		
9631 - Industrie		
9632 - Artisanat		
9633 - Commerce		
964 - Interventions socio-économiques		
9641 - Main d'œuvre	91 : Interventions économiques générales (travail, emploi)	939
9642 - Logement	72 : Logement	937
9643 - Réquisitions, répartitions	supprimé	
9645 - Liaison des îles	64 : Infrastructures fluviales, maritimes et portuaires	936
	82 : Autres	938
965 - Domaine (productif de revenus)		
9650 - Terrains nus		
9651 - Etangs, forêts, propriétés rurales	à classer selon fonction	93.
9652 - Bâtiments		
9653 - Droits de voirie	62 : Routes et voirie	936
9654 - Matériel	à classer selon fonction	93.
9656 - Portefeuille	01 : Opérations non ventilables	94.
9657 - Ports et voiries fluviales	64 : Infrastructures fluviales, maritimes et portuaires	936
968 - Services agricoles, industriels et commerciaux gérés directement, concédés ou affermés		
9683 - Transports publics		

96831 - Transports scolaires	25 : Transports scolaires	932
96832 - Autres transports	81 : Transports publics de voyageurs	938
9684 - Ports et voirie fluviales	64 : Infrastructures fluviales, maritimes et portuaires	936
97 - SERVICE FISCAL	01 : Opérations non ventilables	
970 - Charges et produits non affectés		
report résultats de fonctionnement		002
dépenses imprévues		952
titres et mandats annulés sur exercice clos & admissions en non-valeur		93.
amortissement des SE		946
virement à la SI		953
971 - Impôts obligatoires		941
977 - Impôts complémentaires		
4 taxes		940
autres impôts et taxes		941
dotations de compensations		942

**TABLE DE TRANSPOSITION DE LA NOMENCLATURE PAR NATURE
REPRISE DU BILAN DE SORTIE 2000 AU BILAN D'ENTREE 2001**

M51		M52		OBSERVATIONS
1	CAPITAUX PERMANENTS			
10	DOTATION			
105	Fonds de dotation			
<i>1050</i>	<i>Dotation de base</i>	1021	Dotation	
<i>1051</i>	<i>Subventions d'équipement de l'Etat</i>	1021	Dotation	Par simplification, les subventions portées au compte 105 sont reprises en balance d'entrée au compte 1068, déduction faite des subventions en annuités à recevoir.
<i>1052</i>	<i>Subventions d'équipement de régions</i>			
<i>1053</i>	<i>Subventions d'équipement de départements</i>			
<i>1054</i>	<i>Subventions d'équipement de groupements de collectivités</i>			
<i>1055</i>	<i>Subventions d'équipement de communes</i>			
<i>1057</i>	<i>Subventions d'équipement de la CEE</i>			
<i>1059</i>	<i>Autres subventions d'équipement</i>			
<i>10591</i>	Subventions de particuliers			
<i>10592</i>	Subventions d'entreprises privées			
<i>10593</i>	Subventions d'organismes sociaux			
<i>10599</i>	Autres subventions			

106	Dons et legs en capital	1025 1318	Dons et legs en capital Autres subventions d'équipement transférables	(Cf. commentaires du compte 1025)
107	Valeurs des biens affectés	181 229 1027	Compte de liaison (uniquement dans le budget annexe) Droits de l'affectant Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	- Si l'affectataire est un budget annexe du département, celui-ci enregistre la contrepartie des biens reçus (enregistrés aux comptes 21 sauf 217) au compte 181. - Si l'affectataire est un établissement public autonome appliquant la M52, la contrepartie des biens reçus en affectation (et décrits aux comptes 221 à 228) figure au compte 229. - Si s'agit d'une mise à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences, la contrepartie des biens reçus (et décrits au compte 217) figure au compte 1027.
108	Provisions intégrées à la dotation	1021	Dotation	

11	RESERVES			
115	Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	La transposition du compte 116 ne doit en aucun cas rendre débiteur le solde du compte 1068 Au cas contraire, se reporter au paragraphe D C de la présente instruction.
116	Différences sur réalisation de biens meubles et immeubles			
<i>1161</i>	<i>Différences sur réalisation d'immobilisations corporelles</i>			
<i>1162</i>	<i>Différences sur réalisation d'immobilisations incorporelles</i>			
<i>1163</i>	<i>Différences d'inventaire</i>			
118	Réserve spéciale de réévaluation			

12	REPORT A NOUVEAU (résultats non affectés)	110 119	Solde créditeur Solde débiteur	Au 01/01/2001, le compte 11 retracera les résultats des exercices 1999 et antérieurs, mais également celui de l'exercice 2000 au cours duquel le PRO aura été opéré. A compter de l'exercice 2002, le compte 12 retracera le résultat de l'exercice précédent, dans l'attente de son affectation.
-----------	--	--------------------------	-----------------------------------	---

13	FRAIS D'INVESTISSEMENT			
130	Subventions d'équipement versées ou à verser	4814 4815	Fonds de concours et subventions d'équipement aux organismes publics Subventions pour équipement de tiers privés	Le solde du compte 130 est repris aux comptes 48141 et 4815, déduction faite : - du solde créditeur du compte 1380 (amortissements) - du solde créditeur du compte 180 (subventions en annuités) S'il s'avérait que le solde du compte 130 se trouve créditeur après ces déductions, il conviendrait de le reprendre au compte 110 (et de modifier le résultat "budgétaire" reporté de la section de fonctionnement)
131	Frais et primes d'émission ou de remboursement des emprunts	169 4816	Primes de remboursement des obligations Frais d'émission des emprunts	La part du solde 131 correspondant aux primes d'émission est reprise, après déduction des amortissements correspondants constatés au compte 1381, au débit du compte 169.

132	Frais d'études ou de recherches	2031 2032	Frais d'études Frais de recherche et de développement	Le solde débiteur du compte 132 est repris, après déduction des amortissements constatés au compte 1382, au débit des comptes 2031 et/ou 2032. Leur intégration à des comptes d'immobilisations ou leur amortissement sont réalisés dans les conditions décrites dans l'instruction provisoire. S'il s'avérait que des sommes figurant en solde au compte 132 ne se rapportent pas à des frais d'études et de recherches, il conviendrait de les reprendre au débit du compte 4818 (après réintégration des amortissements éventuellement constatés au compte 1382) et de les amortir dans les plus brefs délais.
133	Participations versées aux établissements scolaires pour leurs dépenses d'équipement	236 1068	Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations départementales Excédents de fonctionnement capitalisés	Lorsque le département reste propriétaire des biens Lorsque l'établissement reste propriétaire des biens
134	Frais d'aliénation	4818	Charges à étaler	Le solde du compte 134 est repris, après déduction des amortissements constatés au compte 1384, au débit du compte 4818. Les sommes en cause devront être amorties dans les plus brefs délais.
135	Travaux de modernisation, d'amélioration et d'entretien couverts par l'emprunt	4818	Charges à étaler	Le solde du compte 135 est repris, après déduction des amortissements constatés au compte 1385, au débit du compte 4818. Les sommes en cause devront être amorties dans les plus brefs délais.

138	Amortissements des frais extraordinaires			
1380	<i>Amortissements des subventions d'équipement</i>			Cf. commentaires des comptes 130, 131, 132, 134 et 135
1381	<i>Amortissement des frais et primes d'émission ou de remboursement d'emprunts</i>			
1382	<i>Amortissement des frais d'études et de recherches</i>			
1384	<i>Amortissement des frais d'aliénation</i>			
1385	<i>Amortissement des travaux</i>			

14	PARTICIPATION A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT			
140	Participations à des travaux d'équipement départementaux			
1401	<i>Participations reçues de l'Etat</i>	1311	État et établissements nationaux	Si les subventions en question n'étaient pas reprises au compte de résultat en M51 (Débit 1407 / Crédit 787), il y a lieu de les imputer au compte 1068. NB : avant transposition, il convient de s'assurer que les participations inscrites aux comptes 1401 à 1406 n'ont pas fait l'objet d'une reprise totale au compte 1407
1402	<i>Participations reçues de régions</i>	1312	Régions	
1403	<i>Participations reçues de départements</i>	1313	Départements	
1404	<i>Participations reçues de groupements de collectivités</i>	1315	Autres groupements de collectivités	
1405	<i>Participations reçues de communes</i>	1314	Communes et structures intercommunales	
1406	<i>Participations reçues de particuliers</i>	1318	Autres	

1407	<i>Participations reprises à la section de fonctionnement</i>	1391.	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat	
141	Participation à des travaux non départementaux			
1410	<i>Participations de tiers à des travaux faits pour leur compte</i>	4542.	Travaux effectués d'office pour compte de tiers	Les dépenses correspondantes, enregistrées au compte 237, sont reprises aux comptes 4541., 4541. ou 4581. (Cf commentaires du comptes 237)
1411	<i>Participations de tiers à des travaux non faits pour leur compte</i>	4552.	Opérations d'investissement sur établissements d'enseignement	
		4582.	Opérations d'investissement sous mandat	
142	Recettes liées à des travaux d'équipement			
1420	<i>Recettes au titre du plafond légal de densité</i>	10224	Versements pour dépassement du plafond légal de densité (P.L.D.)	
1421	<i>FCTVA</i>	10222	FCTVA	
1429	<i>Balance de sortie globalisée</i>	1021	Dotation	
143	Dotation globale d'équipement			
1431	<i>Dotation globale d'équipement, part départementale</i>	10221	DGE (1ère part)	
1432	<i>Dotation globale d'équipement, équipement rural</i>	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
144	Dotation à l'équipement des collèges	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	

15	PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES			
151	Provisions pour risques financiers	1515 1517 1518 1588	Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunt Autres provisions pour risques Autres provisions pour risques et ch.	
152	Provisions pour travaux d'équipement		compte supprimé	Si la provision peut être utilisée pour des travaux de gros entretien (classe 6), le solde créditeur du compte 152 est repris au compte 1572 (Provisions pour grosses réparations). Dans le cas contraire, il est repris au crédit du compte 11 (110 ou 119), ce qui entraîne une modification du résultat "budgétaire" reporté de la section de fonctionnement.
155	Provisions pour litiges	1511	Provisions pour litiges et contentieux	
156	Provisions pour travaux de gros entretien	1572	Provisions pour grosses réparations	

16	EMPRUNTS ET DETTES A LONG OU MOYEN TERME			
161	CDC Prêts directs	16411	Emprunts	A détailler
162	Crédit local de France	16412	- en euros	
163	CDC Prêts Minjoz	16413	- en unité monétaire franc - en autres unités monétaires de la	
164	Crédit Foncier	1643 1644	zone euro - en devises - assortis d'une option de tirage sur	

165	Organismes divers		ligne de trésorerie	
1650	<i>Caisse nationale de crédit agricole</i>			
1651	<i>Caisses régionales</i>			
166	Emprunts divers			
1660	<i>Émission dans le public</i>			
16600	Capital	163	Emprunts obligataires	
16601	Primes de remboursement	169	Primes de remboursement des obligations	
1661	<i>Banques et établissements assimilés</i>	164.	Emprunts auprès des établissements de crédit	A détailler
1662	<i>Caisse d'Épargne</i>			
1663	<i>Crédit National</i>			
1664	<i>Particuliers et entreprises non financières</i>	1681.	Autres emprunts	A détailler
1665	<i>Caisses de Crédit Mutuel</i>	164.	Emprunts auprès des établissements de crédit	A détailler
1669	<i>Autres prêteurs</i>	167. 168.	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières Autres emprunts	A détailler
167	Emprunts auprès d'organismes d'assurance	16811	Organismes d'assurances	
168	Prêts du Trésor			
1680	<i>Avances consolidées</i>	1671	Avances consolidées du Trésor	
1681	<i>Fonds de développement économique et social</i>	1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	

1682	<i>FNAFU</i>	1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	
1683	<i>Fonds forestiers</i>	1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	
1689	<i>Autres prêts</i>	1678	Autres emprunts et dettes	
169	Prêts et avances à d'autres collectivités locales	1687.	Autres dettes	A détailler

18	DETTES A LONG OU MOYEN TERME (sans réception de fonds)			
180	Dettes pour subvention d'équipement à verser en annuités			En M52, les subventions que le département s'est engagé à verser en annuités sont suivies en classe 8 (compte 8017), seuls les flux annuels étant décrits au fur et à mesure des versements effectifs. Aussi, les sommes inscrites au crédit du compte 180, correspondant aux subventions versées antérieurement, sont-elles rapportées au compte 130 lors de la transposition (cf. compte 130 et annexe 1)
181	Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	1675 1678	Dettes pour M.E.T.P Autres emprunts et dettes	
182	Dettes pour souscription au capital d'une SEM	269	Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés.	

183	Dettes pour locations -ventes	1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	Le solde créditeur du compte du compte 183 est repris, après déduction du solde débiteur du compte 2536 « Créances pour locations-ventes », au crédit du compte 1676 « Dettes envers locataires-acquéreurs ». La balance d'entrée du compte 1676 représente alors les acomptes reçus du locataire-acquéreur en cas de paiement fractionné (et que le département imputera sur le prix de cession si la vente se réalise, ou remboursera au locataire-acquéreur dans le cas contraire). (cf. annexe 3)
184	Dettes pour locations -acquisitions		Compte supprimé	Voir commentaires du compte 2537
189	Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	1678 1687.	Autres emprunts et dettes Autres dettes	selon la nature du créancier

2	VALEURS IMMOBILISEES
----------	---------------------------------

21	IMMOBILISATIONS		
210	Terrains		
<i>2100</i>	<i>Terrains de construction</i>	2111 2115	Terrains nus Terrains bâtis
<i>2101</i>	<i>Jardins, espaces verts</i>	2118	Autres terrains
<i>2102</i>	<i>Cimetières</i>	2118	Autres terrains

2103	<i>Terrains de voirie</i>	2151	Réseaux de voirie	
2104	<i>Carrières, mines</i>	2114	Terrains de gisement	
2106	<i>Propriétés agricoles</i>	2118	Autres terrains	
2108	<i>Amortissement des carrières</i>	28114	Terrains de gisement	
2109	<i>Autres terrains</i>	2118	Autres terrains	
211	Bois, forêts, plantations			
2111	<i>Bois et forêts</i>	2117	Bois et Forêts	
2112	<i>Plantations</i>	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	
2118	<i>Amortissement des plantations</i>	28121	Amortissement - Plantations	
212	Bâtiments			
2120	<i>Hôtel départemental</i>	21311	Bâtiments administratifs	
2121	<i>Autres bâtiments administratifs</i>	21311	Bâtiments administratifs	
2122	<i>Bâtiments scolaires et culturels</i>	21312	Bâtiments scolaires	
		21314	Bâtiments culturels et sportifs	
2123	<i>Bâtiments d'hygiène et de santé</i>	21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	
2124	<i>Immeubles de rapport</i>	21321	Immeubles de rapport	
2125	<i>Autres immeubles</i>	21318	Autres bâtiments publics	
		21328	Autres bâtiments privés	
2126	<i>Bâtiments de défense civile et d'incendie</i>	242 21318	Mise à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences Autres bâtiments publics	Lorsque la mise à disposition du bâtiment au SDIS a été effectuée Si le bâtiment est en instance de transfert de propriété
2127	<i>Installation de bâtiments</i>	2135.	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	
2128	<i>Amortissement des constructions</i>	2813.	Amortissement – Constructions	à détailler

213	Voies et réseaux			
2130	<i>Voirie terrestre</i>	2151	Réseaux de voirie	
2136	<i>Réseaux</i>	2153	Réseaux divers	
21360	Réseaux d'adduction d'eau			
21361	Réseaux d'égouts			
21367	Réseaux câblés			
2137	<i>Installation de voirie</i>	2152	Installations de voirie	
2138	<i>Amortissement des voies et réseaux</i>	2815.	Amortissement - installations techniques...	à détailler
214	Matériel, outillage et mobilier			
2140	<i>Mobilier et matériel administratif</i>	2184 2183	Matériel de bureau et mobilier Matériel informatique	
2142	<i>Mobilier et matériel scolaires ou culturels</i>	2184 2183	Matériel de bureau et mobilier Matériel informatique	
2143	<i>Mobilier et matériel d'hygiène et de santé</i>	2183 2184 2188	Matériel informatique Matériel de bureau et mobilier Autres	
2144	<i>Matériel d'incendie ou de défense civile</i>	242 2157	Mise à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences Matériel et outillage technique	Lorsque la mise à disposition du bâtiment au SDIS a été effectuée Si le bâtiment est en instance de transfert de propriété
2147	<i>Autre matériel, outillage et mobilier</i>	215... 218...	Installations, matériel et outillage techniques Autres immobilisations corporelles	à détailler
2148	<i>Amortissement du matériel, outillage et mobilier</i>	2815. 2818.	Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles	

215	Matériel de transport	2182	Matériel de transport	
2150	<i>Matériel de transport routier</i>			
2151	<i>Matériel de transport ferroviaire</i>			
2152	<i>Matériel de transport fluvial</i>			
2153	<i>Matériel de transport maritime</i>			
2154	<i>Matériel de transport aérien</i>			
2158	<i>Amortissement du matériel de transport</i>	28182	Amortissement - Matériel de transport	
216	Autres immobilisations corporelles			
2160	218	Autres immobilisations corporelles	
2168	<i>Amortissement des autres immobilisations corporelles</i>	2818	Amortissement - Autres immobilisations corporelles	
2169	<i>Œuvres et objets d'art (non amortissables)</i>	216	Collections et œuvres d'art	
218	Immobilisations incorporelles			
2180	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, droits...	
		208	Autres immobilisations corporelles	
2188	<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>	2805 2808	Amortissement des immobilisations incorporelles	
219	Biens reçus à disposition (compétences transférées)			
21902	Terrains scolaires	2171	Terrains	
21922	Bâtiments scolaires	217312	Bâtiments scolaires	

23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
232	Travaux de bâtiments	2313 2314	Constructions Constructions sur sol d'autrui	
233	Travaux de voies et réseaux (génie civil)	2315.	Installations, matériel et outillage techniques	à détailler
235	Autres travaux départementaux	2312 2315. 2316 2318 232	Terrains Installations, matériel et outillage Restauration des collections et œuvres d'art Autres immobilisations corporelles Immobilisations incorporelles en cours	
237	Travaux pour le compte de tiers	4541. 4551. 4581.	Travaux effectués d'office pour compte de tiers Opérations d'investissement sur établissements d'enseignement Opérations d'investissement sous mandat	Les recettes correspondantes, enregistrées au compte 141, sont reprises aux comptes 4542., 4542. ou 4582. (Cf commentaires du compte 141)
239	Travaux sur biens reçus à disposition	2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	

24	IMMOBILISATIONS SINISTREES			
241	Plantations		compte supprimé	Ce compte ne doit pas présenter de solde, la différence entre la valeur nette comptable du bien sinistré et l'indemnité de sinistre étant portée au compte 116
242	Bâtiments			
243	Voies et réseaux			
244	Matériels, outillage et mobilier			
245	Matériel de transport			
246	Autres immobilisations corporelles			

25	PRETS AVANCES CREANCES A LONG OU MOYEN TERME			
251	Prêts (créances sur tiers par suite de versement de fonds)			
2511	<i>Prêts au personnel pour le logement</i>	2743	Prêts au personnel	
2512	<i>Prêts au personnel pour achat de véhicule</i>			
2514	<i>Prêts aux groupements de collectivités</i>	2741	Prêts aux collectivités et aux groupements	
2515	<i>Prêts aux communes</i>			
2516	<i>Prêts à des particuliers</i>	2748	Autres prêts	
2517	<i>Prêts d'honneur à des étudiants</i>	2744	Prêts d'honneur	
2518	<i>Prêts à des organismes publics ou privés</i>	2748	Autres prêts	

252	Avances (créances sur tiers à la suite de versements de fonds à un autre tiers)			
2521	<i>Avances en garanties d'emprunt</i>	2761	Créances pour avances en garantie d'emprunts	
2525	<i>TVA sur immobilisations à récupérer</i>	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	
253	Créances (créances sur tiers sans versement préalable de fonds)			
2531	<i>Créances sur l'Etat</i>	27631	Créances sur des collectivités - État et établissements nationaux	
2532	<i>Créances sur les régions</i>	27632	- Régions	
2533	<i>Créances sur les départements</i>	27633	- Départements	
2534	<i>Créances sur les groupements des collectivités</i>	27635	- Autres groupements de collectivités	
2535	<i>Créances sur les communes</i>	27634	- Communes et structures intercommunales	
2536	<i>Créances pour locations-ventes</i>		Compte supprimé	Voir commentaires du compte 183 (et annexe 3)

2537	<i>Créances pour locations-acquisitions</i>	2766	Créances pour locations-acquisitions	Le solde débiteur du compte du compte 2537 est repris , après déduction du solde créditeur du compte 184 « Dettes pour locations-acquisitions», au débit du compte 2766 « Créances pour locations-acquisitions ». La balance d'entrée du compte 2766 représente alors les acomptes versés en cas de paiement fractionné du prix (et que le département imputera sur le prix de cession si la vente se réalise, ou dont il sera remboursé dans le cas contraire).
2539	<i>Autres créances</i>	27638	- Autres établissements publics	
254	Avances à des tiers pour opérations d'investissement départemental			
2541	<i>Avances à l'Etat</i>	237 238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles ou corporelles	
2542	<i>Avances aux régions</i>			
2543	<i>Avances aux départements</i>			
2544	<i>Avances aux groupements de collectivités</i>			
2545	<i>Avances aux communes</i>			
2548	<i>Avances à des SEM</i>			
2549	<i>Avances à d'autres tiers</i>			

26	TITRES ET VALEURS			
261	Titres cotés		Titres immobilisés	
262	Titres non cotés	271	(droits de propriété)	
		272	(droits de créance)	
263	Rentes sur particuliers	2764	Créances sur des particuliers	
264	Participations dans les associations, syndicats et organismes publics	226 1068	Autres formes de participation Excédents de fonctionnement capitalisés	La partie du solde débiteur du compte 264 correspondant à des cotisations extraordinaires (notamment versées aux syndicats) est reprise au débit du compte 1068, sans que cette opération puisse rendre débiteur le solde du compte 1068 Au cas contraire, se reporter au paragraphe I) C
267	Participations aux sociétés d'économie mixte	261	Titres de participation	
268	Autres valeurs		Titres immobilisés	
269	Titres déposés en nantissement	271	(droits de propriété)	
		272	(droits de créance)	
27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	275	Dépôts et cautionnements versés	
28	AFFECTATIONS	181 24.	Compte de liaison : affectation à ... (budget annexe - régie non personnalisée) Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	

29	DEPENSES IMPREVUES		pas de solde (ligne budgétaire)	
-----------	---------------------------	--	---------------------------------	--

3	COMPTES DE STOCKS
----------	--------------------------

32	DENREES ET FOURNITURES			
320	Produits pharmaceutiques et d'hygiène	326	Produits pharmaceutiques	
321	Alimentation	3218	Autres fournitures consommables	
322	Habillement	3216	Habillement et vêtements de travail	
323	Carburants	3211	Combustibles et carburants	
324	Combustibles			
325	Produits d'entretien ménager	3212	Produits d'entretien	
326	Fournitures de voirie	323	Fournitures de voirie	
327	Fournitures scolaires	3217	Fournitures scolaires	
328	Fournitures de bureau	3224	Fournitures administratives	
329	Autres fournitures	3228 328	Autres fournitures consommables Autres achats stockés et autres approvisionnements	

4	COMPTES DE TIERS
----------	-------------------------

40	CREANCIERS ORDINAIRES			
400	Fournisseurs et entrepreneurs			
4000	<i>Fournisseurs et entrepreneurs, exercice courant</i>	4011 4041	Fournisseurs - Exercice courant Fournisseurs d'immobilisations - Exercice courant	
4001	<i>Fournisseurs et entrepreneurs, exercice précédent</i>	4012 4042	Fournisseurs - Exercice précédent Fournisseurs d'immobilisations - Exercice précédent	
401	DDE fournisseurs			
4010	<i>DDE fournisseurs</i>	4011	Fournisseurs - Exercice courant	
4018	<i>DDE fournisseurs débiteurs</i>	4019	Fournisseurs débiteurs	
402	Autres créanciers	46711	Créditeurs divers - Exercice courant	
403	Bénéficiaires de l'aide sociale	402	Bénéficiaires de l'aide sociale	
406	Recouvrement sur ordres de versements	46721	Débiteurs divers - Exercice courant	
407	Oppositions retenues de garantie	4017 4047	Fournisseurs ou Fournisseurs d'immobilisations - Retenues de garantie et oppositions	
408	Avances versées			
4081	<i>Avances aux établissements hospitaliers</i>		compte supprimé (Loi CMU)	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
4083	<i>Avances aux établissements sociaux et médico-sociaux</i>	4093	Avances aux établissements sociaux et médico-sociaux	

41	DEBITEURS ORDINAIRES			
410	Administrés			
4100	<i>Administrés exercice courant</i>	4111	Redevables - exercice courant	
4101	<i>Administrés exercice précédent</i>	4112	Redevables - exercice précédent	
411	DDE clients	4111	Redevables - exercice courant	
413	Locataires acquéreurs et locataires	414	Locataires - acquéreurs et locataires	
414	Autres débiteurs	46721	Débiteurs divers - Exercice courant	
415	Frais de poursuite	4781	Frais de poursuites rattachés	
419	Déficits et débets	429	Déficits et débets des comptes et des régisseurs	

42	PERSONNEL			
420	Sommes dues par le personnel			
4200	<i>Sommes dues par le personnel exercice courant</i>	46721	Débiteurs divers - Exercice courant	
4201	<i>Sommes dues par le personnel exercice antérieur</i>	46722	Débiteurs divers - Exercice précédent	
422	Vacations diverses	4643	Vacations encaissées à reverser	
425	Rémunérations dues au personnel			
4250	<i>Rémunérations dues au personnel exercice courant</i>	4211	Personnel - Rémunérations dues - exercice courant	
4251	<i>Rémunérations dues au personnel exercice précédent</i>	4212	Personnel - Rémunérations dues - exercice précédent	
427	Oppositions	427	Personnel - Oppositions	

43	ETAT			
431	Retenues à la source sur indemnités de fonction des élus locaux	442	État - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	
432	Opérations avec l'Etat relatives à l'aide sociale		compte supprimé depuis 1997	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
434	Opérations avec le parc départemental de l'équipement		compte supprimé en 1991	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
435	Impôts dus par la région - Droits et taxes à verser aux régies financières ou au Trésor			
4351	<i>Droits et taxes à verser à la recette des impôts</i>	447	Autres impôts, taxes et versements assimilés	
4352	<i>Droits et taxes à verser à l'enregistrement</i>			
43521	Retenue à la source sur intérêts et produits des obligations et titres négociables			
43522	Prélèvement libératoire			
4353	<i>Droits et taxes à verser au Trésor</i>			
43531	Taxe sur les salaires			
4354	<i>TVA déductible</i>	4456	Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles	
43540	Sur immobilisations	44562	TVA sur immobilisations	
43541	Sur autres biens et services	44566	TVA sur autres biens et services	
43542	En instance de remboursement	4458	Taxes sur le chiffres d'affaires à régulariser ou en attente	
4355	<i>TVA collectée</i>	44571	TVA collectée	

4356	TVA à décaisser	44551	TVA à décaisser	
4359	TVA à régulariser	4458	Taxes sur le chiffres d'affaires à régulariser ou en attente	
439	Autres opérations avec l'Etat			
4391	Opérations particulières avec l'Etat	4431	Opérations particulières avec l'Etat	
4395	Prestations aux établissements ou classes d'enseignement privé hors contrat		compte supprimé en 1989	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre

44	AUTRES COLLECTIVITES OU ETABLISSEMENTS PUBLICS			
442	Régions	4432	Régions	
443	Départements	4433	Départements	
444	Groupements de collectivités	4435	Autres groupements de collectivités	
445	Communes	4434	Communes et structures intercommunales	
448	Régies dotées de la personnalité morale	4438	Autres établissements publics	
449	Autres établissements (à détailler)			
4491	Associations d'entraide des pupilles et anciens pupilles	4438	Opérations particulières avec - Autres établissements publics	
4493	Coordination du service d'aide aux familles en difficulté	4438	Opérations particulières avec - Autres établissements publics	
4494	Opérations pour le compte de la communauté européenne	444	Opérations pour le compte de la communauté européenne	

45	SERVICES A COMPTABILITE DISTINCTE			
450	Cotisations particulières			
4503	<i>Frais de contrôle et d'analyse des eaux</i>		compte supprimé	
451	Services à comptabilité distincte (à subdiviser)	451.	Compte de rattachement avec ...	
452	Fonds gérés par le Conseil général			
4521	<i>Fonds départemental de la voirie</i>		compte supprimé	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
4522	<i>Fonds scolaires</i>		compte supprimé	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
4524	<i>Caisse départementale d'avances pour l'aménagement des lotissements défectueux</i>	4354	Caisse départementale d'avances pour l'aménagement des lotissements défectueux	
4525	<i>Fonds commun départemental de la redevance des mines sur le pétrole</i>	4535	Fonds commun départemental de la redevance des mines sur le pétrole	
4527	<i>Fonds contractuels à répartir par le Conseil général</i>	4356	Fonds contractuels à répartir par le Conseil général	
4528	<i>Fonds départemental des prêts aux communes</i>		compte supprimé	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
4529	<i>Fonds départemental de remembrement rural</i>	4357	Fonds départemental de remembrement rural	
453	Internat départemental	451.	Compte de rattachement avec (à subdiviser par BA)	
455	Deniers des pupilles	452	Deniers des pupilles	
456	Centre de transfusion sanguine		compte supprimé	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre

457	Opérations des services dotés de la seule autonomie financière et comptable (à subdiviser)	451.	Compte de rattachement avec (à subdiviser par BA)	NB : S'il s'agit d'une régie dotée de l'autonomie financière, il n'y a pas de compte de rattachement
458	Service social du département	4533	Service social du département (compte à créer)	
459	Autres services à comptabilité distincte (à subdiviser)	451.	Compte de rattachement avec (à subdiviser par BA)	

46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS			
460	Prêteurs			
4600	<i>Souscriptions de l'emprunt A</i>	4631	Souscriptions reçues	
4601	<i>Intérêts à payer</i>	4632	Intérêts à payer	
4602	<i>Titres amortis ou capital à rembourser</i>	4633	Titres amortis ou capital à rembourser	
461	Dons et legs en instance	461	Dons et legs en instance	
462	Dépôts et cautionnement reçus	165	Dépôts et cautionnement reçus	La reprise du solde créditeur du compte 462 (non budgétaire en M51) au crédit du compte 165 (budgétaire en M52) modifie le résultat reporté de la section d'investissement
4620	<i>Dépôts de garantie et cautionnements pour adjudications et marchés</i>			
4625	<i>Retenues pour coupons absents</i>			
4626	<i>Dépôts en garantie des formalités de publication des titres perdus</i>			
4629	<i>Autres dépôts et cautionnements reçus</i>			

463	Sécurité sociale et organismes sociaux		
4631	<i>Sécurité sociale</i>	4311	Cotisations de sécurité sociale
4632	<i>CNRACL</i>	4371	CNRACL
4633	<i>Organismes de recouvrement du versement de transport</i>	4318	Autres versements
4634	<i>Centre National de la Fonction Publique Territoriale</i>	4378	Autres organismes sociaux
4635	<i>Centres de gestion</i>	4378	Autres organismes sociaux
4636	<i>Contribution sociale généralisée</i>	4312	Contribution sociale généralisée
4637	<i>Contribution pour le RDS</i>	4313	Contribution pour le RDS
464	Caisses mutualistes de retraites complémentaires ou de secours		
4644	<i>IRCANTEC</i>	4372	IRCANTEC
4649	<i>Autres caisses</i>	4378	Autres
465	Excédents de versement	466	Excédents de versement
466	Restes à payer sur règlements par virement par chèque sur le Trésor et par mandat-carte	4712	Virements réimputés
467	Créanciers divers (restes à payer)	4671.	Autres comptes créditeurs
468	Débiteurs divers (restes à recouvrer)	4672.	Autres comptes débiteurs

47	PRODUITS PERCUS OU COMPTABILISES D'AVANCE			
475	Recettes à imputer aux gestions suivantes	487	Produits constatés d'avance	
476	Recettes affectées à employer		compte supprimé	ce compte ne doit pas présenter de solde au 31 décembre
4761	<i>Allocation scolaire</i>			
4769	<i>Autres recettes à employer</i>			

49	COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION			
490	Recettes à classer ou à régulariser	4711 4712 4714 4718	Versements des régisseurs Virements réimputés Recettes à ventiler (carte multiservices) Autres recettes à régulariser	Les comptes 4712 et 4714 ne doivent pas présenter de balance d'entrée
492	Paiements à imputer			
4920	<i>Paiements à régulariser</i>	4721.	Dépenses réglées sans mandatement préalable	Ce compte doit être soldé au 31 décembre
4921	<i>Avances pour achats de rentes</i>	47218	Autres dépenses	
4922	<i>Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)</i>	4722	Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)	
4923	<i>Frais d'assiette et de perception des taxes recouvrés par les administrations financières</i>	4728	Autres dépenses à régulariser	
4925	<i>Allocations d'aide sociale</i>	4725	Allocations et secours	

4929	<i>Autres paiements à imputer</i>	4728	Autres dépenses à régulariser	
495	Mandats rejetés	474	Mandats émis (RCT)	
496	Titres de recettes rejetés	475	Titres émis (RCT)	
497	P 503 en cours (recettes perçues avant émission de titres)	4713.	Recettes perçues avant émission de titres	Ce compte doit en principe être soldé au 31 décembre

5	COMPTES FINANCIERS
----------	---------------------------

50	EMPRUNTS A COURT TERME			
503	Avances du département (Établissement départemental)	5193	Autres crédits de trésorerie	
507	Avances du Fonds national d'aménagement foncier		compte supprimé en 1993	Ce compte doit être soldé au 31 décembre
508	Avances du Trésor	5191	Avances du Trésor	
509	Avances diverses	5192	Avances de trésorerie	

51	PRETS ET AVANCES A COURT TERME			
511	Avances en garantie d'emprunt	465	Avances en garantie d'emprunt	
517	Avances aux établissements publics locaux et à certains organismes			
<i>5170</i>	<i>Avances aux hôpitaux</i>	551	Avances aux établissements publics locaux et à certains organismes	
<i>5171</i>	<i>Avances aux organismes d'assurance-maladie</i>			

52	EFFETS A PAYER			
521	Lettres de change - relevé (LCR)	403 405	Fournisseurs ou Fournisseurs d'immobilisations - LCR	
523	Ordres de paiement	513	Ordres de paiement	

53	EFFETS A RECEVOIR			
530	Billets à ordre des coupes de bois	415	Traites de coupes de bois	
539	Autres effets	5113 5118	Chèques-vacances et assimilés Autres valeurs à l'encaissement	

54	CHEQUES			
542	Chèques impayés	5117	Chèques impayés	

55	TITRES DE PLACEMENT ET BONS A COURT TERME			
551	Titres de la CAREC		compte supprimé depuis le 1/1/93	Ce compte ne doit pas présenter de solde
555	Bons du Trésor	507	Bons du Trésor	
556	Bons UNESCO	508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	

56	DISPONIBILITES AU TRESOR			
561	Livrets d'épargne des enfants assimilés aux pupilles d'Etat	517	Livrets d'épargne des pupilles du département	

565	Compte au CLF		compte supprimé depuis le 1/1/93	Ce compte ne doit pas présenter de solde
568	Compte au Trésor	515	Compte au Trésor	
569	Crédits de trésorerie	5193	Autres crédits de trésorerie	
5691	<i>Crédit local de France CAECL SA</i>			
5692	<i>Autres établissements de crédit</i>			

58	DISPONIBILITES CHEZ LES REGISSEURS			
580	Avances aux régisseurs (à subdiviser par régisseur)	5411	Régisseurs d'avances (avances)	
583	Avances pour fonds de caisse aux régisseurs	5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	
585	Administrateurs de legs	5413	Administrateurs de legs	
589	Régisseurs des dépôts d'enfants	5414	Régisseurs des dépôts des enfants	

59	VIREMENTS INTERNES	58	VIREMENTS INTERNES	
-----------	---------------------------	-----------	---------------------------	--

ETAT N° 1 - TABLEAU RELATIF A L'APUREMENT DES FRAIS EXTRAORDINAIRES

Balance de sortie de l'exercice 2000				Balance d'entrée de l'exercice 2001						Observations
Comptes du plan de comptes M51	Montant brut	Amortissements	Montant net	Comptes du plan de comptes M52	Reprises aux comptes autres que le compte 481	Reprises au débit du compte 481				
						4814	4815	4816	4818	
130	1000	800	200	4814 4815		150	50			Mode d'apurement seulement pour les subventions non versées par annuités Dans le cas contraire, il convient de procéder préalablement à l'annulation de l'engagement constaté au compte 18 (Cf fiche spécifique jointe)
131	250	125	125	169 4816	Dt 100			25		Les 250 F se décomposent ainsi : - 200 F de primes de remboursement des obligations repris après déduction des amortissements correspondants (100) au compte 169 (100) ; - 50 F de frais d'émission d'emprunts obligataires repris après déduction des amortissements correspondants (25) au 4816 (25)

Balance de sortie de l'exercice 2000				Balance d'entrée de l'exercice 2001						Observations
Comptes du plan de comptes M51	Montant brut	Amortissements	Montant net	Comptes du plan de comptes M52	Reprises aux comptes autres que le compte 481	Reprises au débit du compte 481				
						4814	4815	4816	4818	
132	1500	560	940	2032 28032	Dt 400 Ct 160					<p>Les 1500 F se décomposent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 400 F de frais de recherche et de développement repris au compte 2032, l'amortissement correspondant étant repris au crédit du compte 28032 (dans l'exemple ci-contre 160) ¹ ; - 500 F de frais de recherche et de développement qui après déduction de l'amortissement correspondant (400) sont repris au compte 4818² - 600 F des frais d'études concernant des travaux en instance de réalisation
				4818					100	
				2031	Dt 600					

¹ Réussite du projet.

² Échec du projet.

Balance de sortie de l'exercice 2000				Balance d'entrée de l'exercice 2001						Observations	
Comptes du plan de comptes M51	Montant brut soldes débiteurs	Amortis- sements soldes créditeurs	Montant net	Comptes du plan de comptes M52	Reprises aux comptes autres que le compte 481	Reprises au débit du compte 481					
						4814	4815	4816	4818		
134	500	400	100	4818					100	Frais d'aliénation	
135	800	500	300	4818					300	Travaux d'amélioration de modernisation et d'entretien couverts par l'emprunt	
TOTAUX	4050	2385	1665		Dt 1 100	150	50	25	500	Total des soldes débiteurs M52	1 825
					Ct 160						Total des soldes créditeurs M52

**ETAT N° 2 : TRANSPOSITION DE LA BALANCE DE SORTIE
AU 31 DECEMBRE 2000**

NOMENCLATURE 2000				NOMENCLATURE 2001			
Débit		Crédit		Débit		Crédit	
N° de Compte	Montant	N° de Compte	Montant	N° de Compte	Montant	N° de Compte	Montant

**ETAT N° 3 : JUSTIFIANT LA MODIFICATION DU RESULTAT
BUDGETAIRE D'INVESTISSEMENT**

Balance de sortie M 51 - comptes -	Balance d'entrée M52 - comptes -	Observations	Montant augmentant le résultat	Montant diminuant le résultat	Variations en + ou en -
130	110	}En cas de solde créditeur du compte 130 } (M51) au 31.12.2000 } reprise au c/ « Report à nouveau ».		x	-
152	110 1572	} Seulement en cas de provisions } constituées budgétairement en M51		x x	- -
462	165	} Compte non budgétaire en } M51 et budgétaire en M52	x		+

Balance de sortie M51 - comptes -	Balance d'entrée M52 - comptes -	Observations	Montant augmentant le résultat	Montant diminuant le résultat	Variations en + ou en -
50	167	} Pour les dettes non reprises au } compte 51	x		+
51	274	} Pour les créances non reprises au } compte 465 ou 55		x	-
					? (A)

Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2000 ? (A) = nouveau résultat au 1/1/2001.

**ETAT N° 4 JUSTIFIANT LA MODIFICATION DU RESULTAT
BUDGETAIRE DE FONCTIONNEMENT**

Balance de sortie M51 - comptes -	Balance d'entrée M52 - comptes -	Observations	Montant augmentant le résultat	Montant diminuant le résultat	Variations en + ou en -
130	110	}En cas de solde créditeur du compte }130, reprise au compte report à }nouveau	x		+
152	110	}pour la part du solde créditeur }du compte 152 reprise au }à compte « Report nouveau »	x		+
					? (B)

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2000 ? B = nouveau résultat au 1/1/2001

ANNEXE N° 1 : Subventions à recevoir ou reçues par annuités

Soit un engagement de la région de couvrir l'annuité d'un emprunt départemental de 1 000 F remboursable en 10 ans.

L'annuité de remboursement est de 105 F (100 F en capital et 5 F en intérêts). Au 31 décembre 2000, il a été encaissé 4 annuités de subventions (420 F).

<u>A - COMPTABILITÉ M51</u>	1052	1402	1407	2532	787	568
a - Engagement reçu	1000	50		1050		
Encaissements				420		420
Reprises annuelles			20		20	
31/12/2000						
b - Apurement des reprises		20	20			
Apurement des subventions à recevoir						
1) Compte 140		30		30		
2) Compte 25	600			600		
	<i>SC : 400</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>		
<u>B - COMPTABILITÉ M52</u>	1021	1382	7472	515	8027 Hors-bilan	
01/01/2001						
a - Reprise en balance d'entrée et en écriture hors-bilan	400					630
Exercice 2001 (et suivants)						
b - Encaissement de l'annuité						
- à hauteur des intérêts à payer			5	5		
- différence à porter en section d'investissement		100		100		
Comptabilisation hors-bilan						- 105

ANNEXE N° 2 : Subventions versées ou à verser

Soit un engagement du département de verser une subvention de 1 000 F pendant 4 ans à une commune.

<u>A - COMPTABILITÉ M51</u>	130	1380	180	681	568
a - Engagement donné	1000		1000		
- Versements de 3 annuités			750		
- Amortissements constatés {1000/5} * 3 = 600		600		600	
31/12/2000					
b - Apurement des amortissements ¹	600	600			
Apurement de l'engagement	250		250		
	<i>SD = 150</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>		
 <u>B - COMPTABILITÉ M52</u>	4814	65754	515	8017	Hors-bilan
01/01/2001					
a - Reprise au bilan d'entrée et hors-bilan	150			250	
Au cours de l'exercice 2001					
b - Versement de la dernière annuité		250	250	-250	
(l'amortissement du compte 4814 n'est pas décrit sur le document)					

¹ Si après apurement des comptes 180 et 1380, le compte 130 présente un solde créditeur, celui-ci est repris au compte 11 « Report à nouveau » puisqu'il y a plus d'amortissement que de subventions effectivement versées. La modification du report à nouveau doit être portée sur le tableau à adresser à l'ordonnateur - pour modification du résultat reporté à la section de fonctionnement - et à joindre au compte de gestion.

ANNEXE N° 3 : Crédit-bail et location-vente

Les schémas d'écritures n° 1, 2 et 3 se rapportent à deux formules de location-vente qui devraient être les plus couramment utilisées dans les contrats de ce type passés entre les collectivités locales et les entreprises.

Le schéma n° 4 retrace une formule qui tient à la fois de la location-vente et du crédit-bail. La publication de ce schéma ne constitue pas une reconnaissance de la légalité de l'opération ; elle a seulement pour but de permettre de transposer les écritures passées selon la nomenclature M51 en M52.

Les opérations passées en M52 prévoient des écritures d'amortissement. Néanmoins il est rappelé que seuls les immeubles acquis à compter du 1/1/2000 sont soumis à cette obligation.

Le schéma n° 5 se rapporte à un contrat de crédit-bail dans lequel la collectivité est le preneur.

1er cas. Soit un bâtiment industriel d'une valeur nette au bilan de 1 200, cédé 800, dont le prix de vente est fractionné en 10 annuités de 80. L'amortissement de ce bien est de 60 par an. La redevance d'usage s'élève à 60 pendant 10 ans.

2ème cas. Soit le même bâtiment, cédé 800, dont le prix de vente est différé à N + 9. L'amortissement de ce bien est de 60 par an. La redevance d'usage s'élève à 80 pendant 10 ans.

3ème cas. Dans l'hypothèse visée au cas n° 1, le locataire n'exerce pas son droit d'option à l'échéance du contrat. La collectivité est tenue de lui rembourser, en application du contrat, les acomptes perçus sur le prix de vente fractionné.

4ème cas. Soit un bâtiment d'une valeur nette au bilan de 1080 cédé pour 1200 au moyen d'une redevance locative annuelle de 100 pendant 12 ans.

L'option d'achat peut être levée à l'issue de la période de 10 ans, la valeur résiduelle de l'investissement étant égale à la différence entre le montant de l'investissement net global du bailleur (capital et intérêts de l'emprunt contracté pour le financement) et le montant de l'amortissement financier compris dans les loyers déjà échus.

Il n'est pas prévu de remboursement au preneur de ses versements en cas d'absence de levée d'option d'achat.

Il a été fait application en M51 des dispositions de l'instruction n° 89-680 MO du 19 juillet 1989 ; le montant des intérêts a été porté au compte 1407 et repris annuellement à la section de fonctionnement du budget.

Le preneur décide de lever l'option d'achat à l'issue de la onzième année.

ANNEXE N° 3

SCHEMA N° 1 - LOCATION-VENTE

Valeur du bâtiment : 1 200
 Prix de cession : 800
 Paiement fractionné (10 ans) : 80
 Redevance d'usage (10 ans) : 60
 Amortissement du bâtiment : 60
 (20 ans)

Au 31/12/2000, les opérations suivantes ont été comptabilisées selon les dispositions M51

- Constatation créance et dette : 800
 - Acompte perçu : 80
 - Redevance d'usage : 60

A. COMPTABILITE M51

	212	2536	183	7142	413	568
a. Valeur de l'immeuble	1200					
b. Signature du contrat		800	800			
c. Annuité						
- appel de fonds		80		60	140	
- encaissement					140	140
31/12/2000						
d. Apurement créance d'ordre		720	720			
	<i>SD = 1200</i>	<i>Soldé</i>	<i>SC = 80</i>			

ANNEXE N° 3 (suite)

B. COMPTABILITE M52

	1676	2132	28132	6811	752	675	775	80265	8028
A. balance entrée au 1/1/2001								540	720
- valeur immeuble		1200							
- dette	80								
B. Annuité (140x9)									
- ac/sur bâtiment (80 x 9)	720 ¹								- 720
- redevance (60 x 9)					540 ¹			- 540	
C. Amortissement bâtiment (60x9)			540	540					
D. Sortie du bien en fin de contrat									
- reprise des amortissements		540	540						

¹ Par débit c/414, ce compte étant soldé par le compte 515.

ANNEXE N° 3 (suite)

	1676		2132		28132		6811		752		675		775		80265		8028	
- imputation des paiements	800												800					
- constatation de la valeur nette et sortie du bien de l'actif			660								660							
<u>Total</u>	800	800	1200	1200	540	540	540		540	660		800		0			0	
E. Affectation plus value	676		192															
	140				140													

ANNEXE N° 3 (suite)

SCHEMA N° 2 - LOCATION-VENTE

Valeur du bâtiment : 1 200
 Prix de cession : 800
 Paiement différé : N + 9
 Redevance d'usage (10 ans) : 60
 Amortissement du bâtiment : 60
 (20 ans)

Au 31/12/2000 les opérations suivantes ont été comptabilisées selon les dispositions M51

- Constatation créance et dette : 800

- Redevance d'usage : 60

A. COMPTABILITE M51

	212	2536	183	7142	413	568
a. Valeur de l'immeuble	1200					
b. Signature du contrat		800	800			
c. Annuité - appel de fonds - encaissement				60	60	
d. Apurement créance d'ordre		800	800		60	60
	SD = 1200	Soldé	Soldé			

ANNEXE N° 3 (suite)

B. COMPTABILITE M52

	21321	281321	6811	752	675	775	80265	8028
A. Balance entrée							540	800
- valeur immeuble	1200							
B. Annuité								
- redevance (60 x 9)				540 ¹			- 540	
C. Amortissement bâtiment (60x9)		540	540					
D. - Sortie du bien en fin de contrat								
- reprise des amortissements	540	540						
- prix de vente						800 ¹		- 800

¹ Par débit c/414, ce compte étant soldé par le compte 515.

² Par débit c/462.

ANNEXE N° 3 (suite)

	2132		28132		6811		752		675		775		80265		8028	
constatation valeur nette et sortie du bien de l'actif		660							660							
<u>Total</u>	1200	1200	540	540	540		540		660		800		0		0	
E. Affectation plus-value	676				19											
	140						140									

ANNEXE N° 3 (suite)

SCHEMA N° 3 - LOCATION-VENTE

Valeur du bâtiment :	1 200
Prix de cession :	800
Paiement fractionné (10 ans) :	80
Redevance d'usage (10 ans) :	60
Amortissement du bâtiment : (20 ans)	60

Au 31/12/2000 les opérations suivantes ont été comptabilisées selon les dispositions M51

- Constatation créance et dette :	800
- Acompte perçu :	80
- Redevance d'usage : :	60

Le locataire n'exerce pas son droit d'option à l'échéance : remboursement des acomptes.

A. COMPTABILITE M51

	212	2536	183	714	413	568
a. Valeur de l'immeuble	1200					
b. Signature du contrat		800	800			
c. Annuité						
- appel de fonds		80		60	140	
- encaissement					140	140
d. Apurement créance d'ordre (31/12/2000)		720	720			
	SD = 1200	Soldé	SC = 80			

ANNEXE N° 3 (suite)

B. COMPTABILITE M52

	1676		2132	28132		6811		752		80265 Hors bilan		8028 Hors bilan	
A. Balance entrée										540		720	
- valeur immeuble			1200										
- dette	80												
B. Annuité													
- ac/bâtiment (9 x 80)	720 ¹												-720
- redevance (9 x 60)								540 ¹		-540			
C. Amortissements (9 x 60)					540	540							
D. Échéance contrat remboursement (par cpte 515)	800												
<u>Total</u>	800	800	1200		540	540		540		0			0

¹ Par débit c/414, ce compte étant crédité par le débit du compte 515.

ANNEXE N° 3 (suite)

SCHEMA N° 4 - LOCATION-VENTE

Valeur du bâtiment : 1 080
 Prix de cession : 1200

 Redevance annuelle (12 ans) : 100

 Amortissement du bâtiment : 50
 (20 ans)

Au 31/12/2000 les opérations suivantes ont été comptabilisées selon les dispositions M51

- Constatation créance et dette : 1200
 - Constatation dette :
 c/18 1080
 c/1406 120
 - Redevance : 100
 - Reprise section de fonct : 10

A. COMPTABILITE M51

	212	2536	183	1406	1407	787	115
a - Valeur de l'immeuble	1080						
- signature du contrat		1200	1080	120			
- appel de fonds		100 ¹					
- reprise en section de fonctionnement pour couverture des intérêts					10	10	
b - Apurement des comptes							
- participation reprise pour couverture des intérêts				10	10		
- participation reçue			110	110			
- créance d'ordre		1100	1100				
- dette d'ordre			90				90
Total	1080	1200 1200	1190 1190	120 120	10 10	10	90
	<i>SD = 1080</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>		<i>SC = 90</i>

¹ Par débit du compte 413.

ANNEXE N° 3 (suite)

B - COMPTABILITE M52

	2132		28132		6811		752		675		775		80265 hors bilan	
A. Balance entrée	1080													1100
- valeur immeuble														
B. Annuité														
- Redevance (100x10)							1000 ¹							- 1000
C. Amortissement bâtiment (20 ans) ² (54 x 10)			540		540									
D. Sortie du bien à la fin de la 11ème année														
- réintégration des amort.	540		540											
- cession												100 ³		- 100
- constatation valeur nette et sortie du bien de l'actif	540							540						
<u>Total</u>	1080	1080	540	540	540		1000	540			100			0
			776		192									
E. Affectation moins value			440		440									

¹ Par débit du c/414, ce compte étant crédité par le débit du compte 515.

² Le département peut bien entendu adopter une durée d'amortissement plus courte puisque le bien est destiné à sortir de son patrimoine au bout de 12 ans. Si la dotation est égale au montant de la redevance, il y a une plus value de 20.

³ Par débit du compte 462, ce compte étant crédité par le débit du compte 515.

ANNEXE N° 3 (suite)

SCHEMA N° 5 - ACQUISITION PAR VOIE DE CREDIT-BAIL

Soit un immeuble faisant l'objet d'une acquisition par voie de crédit-bail. La redevance annuelle s'élève à 120F pendant 6 ans. Le prix contractuel de cession est fixé à 480 francs.

A - <u>COMPTABILITÉ M51</u> ¹	2537	184	402	568	115
a - Signature du contrat	1200	1200			
- Réception - appel des fonds		120	120		
- Décaissements			120	120	
b - Apurement de la dette d'ordre	1080	1080			
31/12/2000					
c - Apurement de la créance d'ordre ¹	120				120
	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>	<i>Soldé</i>		
B - <u>COMPTABILITÉ M52</u>	6125	212	4041	4671	515
1/1/2001					
a - Reprise en hors-bilan					1080
b - Règlement des redevances annuelles					
- Appel de fonds	600			600	
- Décaissement de fonds				600	- 600
c - Levée d'option		480	480		
- Décaissement des fonds			480	480	- 480
					8018 Hors bilan

¹ Le schéma ci-dessus correspond en fait à une acquisition par voie de location-acquisition. Ce schéma a été utilisé par certaines collectivités pour des opérations de crédit-bail. Si les redevances ont été imputées au compte 630 « Loyers » aucune écriture d'apurement n'est à constater.

¹ La transposition des chapitres du groupe 90 en M51 est donnée pour le groupe 90 en M52 ; s'il apparaît que les dépenses ou les recettes qui s'y inscrivent ont le caractère de subventions versées, il convient de faire la transposition dans les chapitres du groupe 91. S'il apparaît que les dépenses ont le caractère d'opérations pour le compte de tiers, la transposition s'effectue au chapitre 924.

Il convient de traiter de cette façon les dépenses du groupe 90 en M51 qui ne correspondent plus à des compétences départementales depuis l'intervention des lois de transfert de compétences, et celles des services publics industriels et commerciaux, individualisées dans le budget annexe de la régie dotée de la seule autonomie financière ou le budget distinct de la régie dotée de la personnalité morale.

¹ Réussite du projet.

¹ Échec du projet.

¹ Seulement si les provisions avaient été constatées par erreur en recette budgétaire du compte 152 (sinon pas de conséquence sur le résultat budgétaire)

¹ Si après apurement des comptes 180 et 1380, le compte 130 présente un solde créditeur, celui-ci est repris au compte 11 « Report à nouveau » puisqu'il y a plus d'amortissement que de subventions effectivement versées. La modification du report à nouveau doit être portée sur le tableau à adresser à l'ordonnateur - pour modification du résultat reporté à la section de fonctionnement - et à joindre au compte de gestion.

¹ Par débit c/414, ce compte étant soldé par le compte 515.

¹ Par débit c/414, ce compte étant soldé par le compte 515.

² Par débit c/462.

¹ Par débit c/414, ce compte étant crédité par le débit du compte 515.

¹ Par débit du compte 413.

¹ Par débit du c/414, ce compte étant crédité par le débit du compte 515.

² Le département peut bien entendu adopter une durée d'amortissement plus courte puisque le bien est destiné à sortir de son patrimoine au bout de 12 ans. Si la dotation est égale au montant de la redevance, il y a une plus value de 20.

³ Par débit du compte 462, ce compte étant crédité par le débit du compte 515.

¹ Le schéma ci-dessus correspond en fait à une acquisition par voie de location-acquisition. Ce schéma a été utilisé par certaines collectivités pour des opérations de crédit-bail. Si les redevances ont été imputées au compte 630 « Loyers » aucune écriture d'apurement n'est à constater.